

Université A/ MIRA de Bejaia

Faculté des sciences humaines et sociales

Département des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

## **Mémoire de fin de cycle**

**En vue de l'obtention du diplôme Master en Sciences et Techniques des  
Activités Physiques et Sportives**

**Filière : Activité Physique et Sportive Educative**

**Spécialité : Activité Physique et Sportive scolaire**

*Thème*

# **Obstacles de la promotion de l'activité physique aux écoles primaires**

*Etude empirique*

Réalisé par :

- M<sup>r</sup> ACHACHE Abderrahmane

Encadré par :

- Dr ZAABAR Salim

**Année universitaire 2014 /2015**

# Remerciements

Au terme de ce travail, il est agréable d'adresser nos remerciements au Dieu le tout puissant de m'avoir donné le courage de finir ce modeste travail.

Je tiens à exprimer mon profond gratitude et à remercier mon encadreur Dr ZAABAR Salim d'avoir accepté d'encadrer ce travail et pour toute l'attention et l'intérêt manifestes de sa part ainsi que les conseils qui nous a donner.

Je remercie tous mes enseignants pour leurs efforts durant mon cursus.

En fin je ne peux pas oublier de remercier tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce modeste travail.

# **Dédicaces**

**C'est avec un cœur plein de joie que je dédie ce modeste travail**

**A la mémoire de mes grands-parents ;**

**A mes parents, qui m'ont fait connaître les portes du savoir, pour leurs compréhension et leurs soutien, je prie Dieu le tout puissant de les protéger du mal et les récompenser ;**

**A mes très chers frères ;**

**A mes très chères sœurs ;**

**A mes chers neveux Karim et Messi ;**

**A mes cousins et cousines ;**

**A mes chers amis et amies ;**

**A mes professeurs du département STAPS ;**

**A tous ceux et celles que j'aime et que je n'ai pas cités.**

# Sommaire

## Sommaire

-Liste des tableaux et graphiques.....	I
-Sigles et abréviations.....	III
-Introduction.....	1
- Problématique.....	2
-Hypothèse.....	3
- Définition des concepts.....	3

### *Partie théorique*

#### **Chapitre 1 : Activité physiques caractéristiques et effet sur la santé**

1- les recommandations actuelles de l'activité physique.....	7
2- caractéristiques de l'activité physique.....	8
3- les bienfaits de l'activité physique.....	9
4-bénifice de l'activité physique pour la santé mentale.....	12

#### **Chapitre 2 : Le sport à l'école**

1-Importance de l'éducation physique et sportive.....	15
2- Les objectifs de la formation en éducation physique et sportive.....	15
3- Les curricula de l'EPS à l'école primaire.....	17
4- Organisation et promotion des activités physiques et sportives.....	19
5- Le secteur de sport scolaire en Algérie.....	21

#### **Chapitre 3 : Facteurs d'influence en matière d'activité physique**

1- Déterminantes personnelles.....	25
2- Déterminantes sociales.....	28
3- Déterminantes environnementales.....	32

## *Partie pratique*

### **Chapitre1 : méthodologie de recherche**

1- Méthodologie.....	36
2- Echantillon.....	36
3-instruments de collecte de données.....	37
4- Les objectifs de la recherche.....	39
5- Intérêts de la recherche.....	39

### **Chapitre 2 : Analyse et interprétation des résultats.....42**

### **Chapitre 3 : Discussion.....71**

- Conclusion..... 81
- Références bibliographiques
- Annexes

# Introduction

## **LISTES DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES**

<b>Tableaux et graphiques</b>	<b>Titre</b>	<b>Page</b>
1	Relatif aux réponses à la question N° 1 (enseignants)	42
2	Relatif aux réponses à la question N° 2 (enseignants)	43
3	Relatif aux réponses à la question N° 3 (enseignants)	44
4	Relatif aux réponses à la question N° 4 (enseignants)	45
5	Relatif aux réponses à la question N° 5 (enseignants)	46
6	Relatif aux réponses à la question N° 6 (enseignants)	47
7	Relatif aux réponses à la question N° 7 (enseignants)	48
8	Relatif aux réponses à la question N° 8 (enseignants)	49
9	Relatif aux réponses à la question N° 9 (enseignants)	50
10	Relatif aux réponses à la question N° 10 (enseignants)	51
11	Relatif aux réponses à la question N° 11 (enseignants)	52
12	Relatif aux réponses à la question N°12 (enseignants)	53
13	Relatif aux réponses à la question N°13 (enseignants)	54
14	Relatif aux réponses à la question N°14 (enseignants)	55
15	Relatif aux réponses à la question N°15 (enseignants)	56
16	Relatif aux réponses à la question N°16 (enseignants)	57
17	Relatif aux réponses à la question N°17 (enseignants)	58

18	Relatif aux réponses à la question N°18 (enseignants)	59
19	Relatif aux réponses à la question N°1 (parents d'élèves)	60
20	Relatif aux réponses à la question N°2 (parents d'élèves)	61
21	Relatif aux réponses à la question N°3 (parents d'élèves)	62
22	Relatif aux réponses à la question N°4 (parents d'élèves)	63
23	Relatif aux réponses à la question N°5 (parents d'élèves)	64
24	Relatif aux réponses à la question N°6 (parents d'élèves)	65
25	Relatif aux réponses à la question N°7 (parents d'élèves)	66
26	Relatif aux réponses à la question N°8 (parents d'élèves)	68
27	Relatif aux réponses à la question N°9 (parents d'élèves)	69

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**EPS** : Education Physique et Sportive

**EP** : Education Physique

**APS** : Activité Physique et Sportive

**STAPS** : Sciences Techniques des Activités Physiques et Sportives

**NAP** : Niveau d'activité physique

**F.A.S.S** : fédération algérienne du sport scolaire

**MCV** : maladies cardiaux vasculaires

**A.S** : association sportive

**FC** : fréquence cardiaque

**RFC** : fréquence cardiaque de réserve

**VO<sup>2</sup>** : volume d'oxygène

## Introduction générale

L'activité physique est l'un des principaux facteurs de santé liés au mode de vie. Ce point, il faut le faire largement comprendre si l'on veut réduire l'incidence qu'à l'inactivité physique sur le risque de développer un certain nombre de maladies chroniques. La recherche épidémiologique a déjà produit des conclusions convaincantes quant aux avantages que présente pour la santé une activité suffisante. Au XXI<sup>e</sup> siècle, cependant, nos modes de vie ont changé jusqu'à en être méconnaissables : nos vies ont été privées de tant d'activité physique que nous découvrons aujourd'hui à quel point elle est essentielle à notre santé et à notre bien-être<sup>(1)</sup>. Elle reste le fondement de notre santé tout au long de notre vie. Les premiers pas du nourrisson sont une étape essentielle du développement de l'enfant, qui découvre alors le monde. Tout au long de l'enfance, l'activité physique donne l'occasion de développer des fonctions motrices essentielles à une vie saine et active. Lorsque nous vieillissons, enfin, l'activité physique devient la clé d'une vie saine, heureuse et indépendante.

Le sport scolaire joue un rôle très important dans la promotion et le développement du Sport national. Les référentiels institutionnels réaffirment l'importance de l'EPS à l'école. L'article 15 de la Loi n° 13-05 du 14 Ramadhan 1434 correspondant au 23 juillet 2013<sup>(2)</sup> relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives confirme son caractère obligatoire pour tous les élèves depuis le début de la scolarité jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire, Les programmes définissent les contenus et les compétences à acquérir pour chaque niveau.

Les enfants passent plus de temps en établissement que jamais auparavant. De ce fait ils pratiquent moins d'activité physique alors qu'ils grandissent, les contraintes vont également croissant souvent aux dépens de l'éducation physique. Hors les séances d'éducation physique et sportive considérées souvent comme secondaires le sport scolaire est relégué aux oubliettes, la promotion de la pratique sportive en milieu scolaire constitue l'axe principal de la nouvelle politique prônée par le gouvernement qui vient combler un vide souvent décrié par les spécialistes de l'EPS. Le sport scolaire est un moyen privilégié d'apprentissage de la vie au travers de la vie associative et de la pratique sportive. A l'école primaire il y a de la santé physique et aussi la santé mentale de nos enfants, et de leur éducation dès le jeune à des pratiques saines.

---

1-Conférence européenne de l'OMS sur la lutte contre l'obésité p4. Site Web : <http://www.euro.who.int>.

2- Journal officiel république algérienne démocratique et populaire N° 39, correspond 31 juillet 2013, p5.

En outre, l'EPS privilégie l'engagement collectif en valorisant la notion d'équipe, les activités physiques et sportives scolaires offrent les conditions favorables pour que se créent ces liens particuliers qui permettent des échanges fraternels. Enfin, respect des autres, tolérance, camaraderie, convivialité, guident nos manifestations qui sont un lieu d'épanouissement, de solidarité collectives et de formation. De nombreux enjeux institutionnels pèsent aujourd'hui sur promotion de l'activités sportives à l'école et particulièrement à l'école primaire, l'évaluation du niveau des formes, les moyens mise en disposition pour mieux accompagner la formation des enfants, le niveau des programmes et leurs degrés d'application ; les stratégies à mettre en œuvre pour une bonne pratique d'activité physique et sportive tournée vers le développement. Voilà schématiquement les idées que tentent de développer ce travail.

## **1-Problématique**

Quelle que soit l'époque où nous observons l'activité physique nous la trouvons a croisée d'un ensemble d'influence provenant du milieu scolaire et extra-scolaire.

Aujourd'hui, l'Education Physique et Sportive (EPS) a une fonction valorisante dans le système éducatif parce qu'elle développe la personnalité de l'enfant, son corps, son esprit, ses organes.

Dans ce sens, elle devait occuper une place de choix dans le système éducatif particulièrement à l'école primaire.

L'activité physique a aussi pour but d'entretenir et de développer la santé de l'enfant, d'augmenter sa résistance physique, d'en faire un être fort, adroit, agile, mais surtout un être à la recherche perpétuelle de solutions aux problèmes qui se posent à lui.

Mais ce côté optimiste met aussi en opposition une série de remarques qui constituent la véritable problématique de l'intégration de l'activité physique à l'école primaire.

- L'inapplication des curricula de l'EPS.
- Des apprentissages réduits à l'initiation technique dans quelques APS
- Des objectifs pas bien clairs et peu de temps consacré à la pratique sportive
- L'absence des lieux favorables pour la pratique sportive au niveau des écoles primaire
- Peu d'importance accordée à cette matière d'enseignement

C'est compte tenu de toutes ces remarques et la difficulté d'intégrée les APS dans les contextes scolaire, on pose cette question qui résume la problématique de notre recherche.

Quels sont les facteurs qui entravent la bonne mise en place de la promotion de l'activité physique au niveau des écoles primaire ?

## 2-Hypothèses

Pour répondre à la question posée dans la problématique nous avons suggéré cette hypothèse comme réponse provisoire.

Les facteurs inhibiteurs à la pratique sportive au niveau des écoles primaires sont d'ordres institutionnels liés aux :

- Manque de priorité accordée aux activités physique par l'environnement scolaire.
- Curricula de l'EPS et leurs applications.
- Peu de ressources disponibles (installations sportives, équipements et matériels didactiques...).

## 3- Définition des concepts

*L'activité physique* : l'activité physique est définie comme tous mouvement corporel produit par la contraction des muscles squelettique qui entraîne une augmentation substantielle de la dépense énergétique au-dessus de la dépense du repos <sup>3</sup> (C.J. CASPERSEN et al. 1985).

*L'EPS* : discipline d'enseignement, elle propose en favorisant le développment et l'entretien organique et foncier.

L'EPS répond à son compte, mais dans le domaine spécifique des APSA, un enjeu majeur de l'école ; celui de favoriser l'intégration d'une culture. Cette culture doit s'opérer par la pratique, ce qui renforce l'idée d'une construction active par les élèves <sup>4</sup> (R. Leca et M. Billard 2005).

*Obstacle* : d'après le petit Larousse illustré (1998), le terme obstacle signifie ce qui empêche d'avancer. S'oppose à la marche.<sup>5</sup>

Ce terme peut voir d'autre signification selon le domaine dans lequel il est employé et les acteurs concernés.

Dans le domaine de recherche sur l'enseignement : « ce qui, dans l'acte d'apprendre ou même d'enseigner, peut bloquer ou gêner le projet social de transmission d'un savoir donné »<sup>6</sup> (REFUGGIR 1996).

---

3- P.E Duché. VAN Praagh, activités physiques et développement de l'enfant. Edition Ellipses 2009, PARIS p 26.

4- R LECA et M. Billard, l'enseignement des APSA. Edition Ellipses 2005, PARIS p 25.

5- Le petit Larousse illustré. Edition 1998 p708.

6- REFUGGIR., obstacles épistémologiques à l'élaboration par des élèves de collège de leur techniques de nage. Laboratoire E.R.O.S Grenoble 1996.

**Promotion** : c'est une élévation à un grade, à une dignité supérieure. Accession à un niveau supérieure notamment social.

La promotion de l'éducation physique et sportive accorde de plus en plus d'importance aux questions de santé. Ceci contribue à faire évoluer les mentalités en faveur de l'activité physique pour la santé.<sup>7</sup> (Pierre Chifflet 2005).

---

7- Expertise collective. Edition Inserm, PARIS 2008 p 28

*I*

# **Partie théorique**

# ***CHAPITRE 1***

***Activités physiques caractéristiques et  
effet sur la santé***

Dans les pays développés, plus de 10% des décès sont attribués à la sédentarité. Sur le plan de la santé l'inactivité physique est donc considérée comme un facteur de risque. Pour l'insuffisance coronarienne par exemple c'est un facteur de risque équivalent à l'hypertension artérielle. L'activité physique. Il a été calculé qu'un dollar investi dans le sport économise 3 dollars dans les dépenses de santé tant chez l'enfant que chez un sujet âgé. Le sport retarde en effet l'installation des maladies chroniques. Il prolonge l'espérance de vie, améliore la qualité de vie, et retarde le temps de dépendance des sujets âgés. (Jean-Claude. C, 2004)

Chez l'enfant, une activité physique régulière aide à prendre conscience de sa santé et incite à ne pas fumer ni se droguer. En améliorant l'image de soi et en supprimant l'ennui, elle contribue également à améliorer les résultats scolaires.

### **1-Les recommandations actuelles de l'activité physique**

Il avait été initialement proposé d'utiliser les mêmes recommandations que celles destinées aux adultes (soit au moins 30 minutes par jour d'activité d'intensité modérée) (Sallis et Patrick, 1994). Cependant, les conclusions de conférences de consensus récentes s'accordent aujourd'hui pour dire que ceci n'est probablement pas suffisant. Un minimum de 60 minutes (et non 30 minutes) par jour d'activités physiques d'intensité modérée à élevée est souhaitable chez les jeunes, sous forme de sports, de jeux ou d'activités de la vie quotidienne (Strong et coll., 2005). Les recommandations récentes du *Department of Health* (2004) du Royaume-Uni ajoutent que « au moins deux fois par semaine, ceci devrait inclure des activités permettant d'améliorer la santé osseuse (activités qui induisent une forte contrainte physique au niveau osseux), la force musculaire et la souplesse ».

Les experts recommandent la promotion de plus d'activités physiques en milieu scolaire sous forme ludique en particulier pour les jeunes enfants entrant à l'école élémentaire. Il attire l'attention sur la nécessité de sensibiliser le milieu de l'éducation nationale à faire bouger tous les enfants y compris ceux présentant un handicap. Ces activités devraient être couplées avec une bonne éducation à l'importance d'une alimentation variée et équilibrée. Il recommande, pour les adolescents, un accès gratuit aux activités extrascolaires multisports.

## 2. Les caractéristiques de l'activité physique

L'activité physique se définit comme tout mouvement corporel produit par la contraction des muscles squelettiques entraînant une augmentation de la dépense d'énergie au-dessus de la dépense de repos. (Caspersen et al. 1985). Il s'agit d'un comportement qui se caractérise par plusieurs paramètres pouvant être mesurés au moyen de différentes méthodes.

L'activité physique a un coût énergétique qui peut être traduit en dépense énergétique quantifiable (LaMonte et coll., 2001 ; Schutz et coll., 2001). Les méthodes de mesure de la dépense énergétique permettent de mesurer directement le coût énergétique global de l'activité physique d'un individu. Cependant, elles dépendent de facteurs tels que la masse corporelle, le rendement. L'AP se classe selon différentes intensités (sédentaire, légère, modérée, intense et très intense) sur la base du METs. Cette classification faite chez les adultes est généralement reprise chez les enfants et les adolescents, bien qu'elle ait certaines limitations. La dépense énergétique par unité de masse corporelle est plus élevée chez l'enfant et l'adolescent.

L'AP se caractérise par sa fréquence, sa durée et son intensité :

- ✓ la fréquence se réfère au nombre d'évènements d'AP pendant une période spécifique de temps. Elle fait référence à la répétition des activités physiques, elle s'exprime en nombre de séances par jour ou semaine, en nombre de minute par jour.
- ✓ la durée est facilement mesurable elle se réfère au temps, secondes, minutes ou heures, passé lors d'une seule période d'AP.
- ✓ l'intensité se réfère à l'effort physiologique associé à la participation dans un type particulier d'AP. on distingue deux types d'intensité.

-L'intensité absolue représente le niveau réel de la dépense énergétique pendant une durée spécifique de temps. Elle s'exprime en  $\text{mlO}_2 \cdot \text{min}^{-1}$ , ou par multiple du métabolisme de base et s'exprime en équivalence métabolique ( $1 \text{ MET} = 3,5 \text{ mlO}_2 \cdot \text{kg}^{-1} \cdot \text{min}^{-1}$ ).

-L'intensité relative représente le niveau d'intensité exprimé en relation avec la consommation maximale aérobie ( $\text{VO}_2\text{max}$ ), la fréquence cardiaque maximale (FC max), la réserve de  $\text{VO}_2$  ( $\text{RVO}_2$ ) ou la réserve de FC (RFC), pour une activité spécifique. Elle prend en compte les différences interindividuelles pour la composition corporelle, le sexe et l'aptitude aérobie.

L'intensité peut se quantifier de la manière suivante en :

### 3- Les bienfaits de l'activité physique :

Les bénéfices de l'activité pour la santé ont été largement vérifiés et la promotion de l'activité physique régulière fait aujourd'hui consensus.

#### 3-1- Bénéfice métabolique de l'activité physique

L'équilibre entre les apports et les dépenses énergétiques ne prend pas en compte tous les aspects du métabolisme lipidique ; il en résume cependant la plus grande partie. Chez l'humain soumis aux conditions d'existence qui nous sont habituelles, la quasi-totalité des dépenses d'énergie qui interviennent en supplément du métabolisme de repos sont la conséquence de l'activité musculaire.

Au cours de ces dernières années a émergé le concept de maladies métaboliques, qui est associé à l'augmentation de la masse grasse. Toutes ces maladies renvoient à un facteur commun, une dépense insuffisante d'énergie, dont les conséquences sont modulées par le patrimoine génétique.

##### 3-1-1 Pour le diabète type 2

Le muscle joue un rôle très important dans la captation et l'utilisation du glucose. Ainsi, l'effet bénéfique de l'activité physique sur la prévention de l'obésité, du syndrome métabolique et du diabète de type 2 est lié en grande partie à son effet sur l'homéostasie du glucose et la sensibilité à l'insuline. Les mécanismes mis en jeu diffèrent en fonction de la période d'exercice (pendant l'exercice *versus* en post exercice). De même, les effets de l'entraînement (effets observés au repos, à distance du dernier exercice) sont différents des effets induits par une session d'exercice. Les voies de signalisation intracellulaires qui traduisent ces effets font l'objet de nombreuses recherches mais toutes les étapes ne sont pas encore bien connues.

Dans la majorité des actions motrices, le transport du glucose à travers la membrane cellulaire est le facteur limitant de l'utilisation du glucose par le muscle squelettique. L'insuline et l'exercice sont les stimuli physiologiques les plus importants du transport du glucose dans le muscle squelettique. De façon intéressante, chez les diabétiques de type 2, si le transport musculaire du glucose stimulé par l'insuline est diminué, ce n'est pas le cas du transport musculaire du glucose stimulé par l'exercice qui reste normal. Ceci s'explique par l'existence de différents pools de transporteurs de glucose au sein de la cellule musculaire. En effet, le glucose, molécule polaire, traverse la bicouche lipidique que représente la membrane cellulaire par diffusion facilitée grâce à des transporteurs membranaires (transporteurs de glucose ou GLUT). L'insuline et l'exercice musculaire augmentent le transport musculaire du glucose en favorisant la migration vers la membrane cellulaire de ces vésicules contenant GLUT-4. Il est

maintenant bien démontré que la contraction musculaire peut stimuler la translocation de ces vésicules donc le transport du glucose vers la cellule musculaire par un mécanisme indépendant de l'insuline, expliquant les effets bénéfiques de l'activité physique régulière chez le diabétique de type 2 (Jessen et coll., 2005).

### **3-1-2-Pour l'obésité**

L'obésité est définie comme un excès de masse grasse pouvant avoir des effets néfastes pour la santé (Rapport OMS 2003 ; ANAES). Les méthodes de mesures et d'estimation de la composition corporelle par pesée hydrostatique, absorptiométrie, résonance magnétique nucléaire et densitomètre sont très peu adaptées à la pratique clinique classique. En revanche, les mesures anthropométriques telles que le poids, la taille, les circonférences brachiales, et de la taille des hanches, les plis cutanés, l'indice de masse corporelle (IMC) leur sont préférées en raison de leurs facilité d'utilisation.

Dans la plupart des pays industrialisés et en voie de développement, la prévalence de l'obésité chez l'enfant connaît une augmentation exponentielle. En France, la prévalence de l'obésité infantile est passée de 3% en 1965, pour atteindre 16% en 2000. Bien que multifactorielles, les causes les plus souvent avancées pour expliquer ce phénomène sont une prédisposition génétique associée à une réduction de l'activité physique, à une augmentation de sédentarité et une augmentation des apports alimentaires (Davison, Birch, 2001).

Le déséquilibre de la balance énergétique entraîne l'apparition de plus en plus précoce d'obésité chez les petits enfants associée à des maladies telles que le diabète de type 2. Les stratégies de lutte contre l'obésité infantile combinent une restriction énergétique et un programme d'activité physique visant à augmenter la dépense d'énergie, à diminuer la sédentarité et améliorer la condition physique de l'enfant.

### **3-2-Bénéfice cardiaque et locomoteur de l'activité physique**

La relation entre activité physique et risque cardio-vasculaire peut être envisagée dans un premier temps, par l'analyse des bénéfices potentiellement apportés par l'exercice sur la longévité mais également sur la qualité de vie. Les recherches apportent quant à elles des précisions très importantes et souvent décisives sur la compréhension des phénomènes physiologiques.

### 3-2-1- pour la condition physique

Une personne en bonne condition physique éprouve moins de difficultés à exécuter des tâches liées aux études, au travail et aux activités quotidiennes et récréatives. La condition physique dépend des habiletés motrices et des qualités physiques telles l'aptitude cardiorespiratoire, la proportion de graisse dans la masse corporelle, la force, la puissance et l'endurance musculaires, la capacité anaérobie, la flexibilité, la coordination, l'agilité et l'équilibre. Les habiletés motrices sont associées positivement à la pratique actuelle et future d'activités physiques. Il n'est toutefois pas possible de déterminer dans quelle mesure ce sont les habiletés motrices qui favorisent la pratique d'activités physiques ou l'inverse. Chose certaine, les enfants qui ont des problèmes de coordination risquent davantage d'avoir un excès de poids. Un indice de masse corporelle plus élevé, une moins grande force des muscles préhenseurs et une moins bonne flexibilité.

### 3-2-2 pour la prévention des maladies cardio-vasculaires

Selon un rapport de l'OMS, l'inactivité physique est désormais établie comme un facteur de risque majeur dans le développement des maladies cardiovasculaires. Les populations inactives ont en effet environ deux fois plus de risques de développer des maladies cardiovasculaires que les populations actives. Un mode de vie plus actif, y compris à un âge moyen ou avancé, est associé à des taux moins importants de décès par maladies cardiovasculaires.

En outre, la relation trouvée entre l'activité physique et les MCV est continue : plus la personne est active et moins le risque est important. Les plus grandes différences de risque ont été trouvées entre les personnes complètement sédentaires et celles qui sont modérément actives. D'où la nécessité d'adopter une hygiène de vie moins sédentaire.

Voyons d'abord ce qui ressort des écrits scientifiques sur les effets de la pratique régulière d'activités physiques et sportives chez les jeunes. C'est surtout à cause de son action préventive sur les maladies cardiovasculaires (MCV) chez l'adulte que la lutte contre la sédentarité s'avère si importante en santé publique. On sait en effet que le risque d'être affecté d'une de ces maladies ou d'en mourir est environ 80 % plus élevé chez les sédentaires que chez les personnes actives.

Bien que ce soient surtout les adultes qui risquent de souffrir de MCV, on sait que les précurseurs de ces problèmes de santé remontent à l'enfance et à l'adolescence.

### **3-2-3-bénéfice pour la santé osseuse**

Les enfants, les adolescentes et les adolescents qui font des exercices au cours desquels des forces relativement importantes sont appliquées sur les os atteindront un pic de masse osseuse plus élevé dont ils profiteront toute leur vie. Il s'agit d'activités de locomotion ou l'on doit supporter son poids, de sports et d'exercices avec sauts ou impacts, et d'exercices de renforcement musculaire. Ces exercices s'accompagnent non seulement d'une augmentation de la densité minérale osseuse, mais aussi d'une amélioration de l'architecture interne des os, ce qui les rend plus solides et donc moins susceptibles de se briser en cas de chute.

Si la pratique de telles activités est bénéfique à tout âge, elle l'est davantage pendant et, surtout, avant la puberté, période où se constitue une très grande partie du capital osseux. En effet, l'adaptation du squelette aux charges mécaniques associées à l'exercice physique est beaucoup plus importante avant la puberté qu'après. La capacité de l'os à s'adapter à un stress mécanique est maximale en début d'exercice, mais elle s'atténue par la suite de manière logarithmique. En effet, les cellules osseuses deviennent désensibilisées lorsque la stimulation mécanique est appliquée sur une longue période, sans interruption (Robling 2001). Ce qui importe, pour renforcer les os, ce n'est donc pas tant la durée des séances d'exercice physique que leur fréquence.

### **3-3- Bénéfice de l'activité physique pour la santé mentale**

L'activité sportive est considérée chez l'enfant et l'adolescent à la fois comme un moyen de lutte contre le surpoids et l'obésité, l'ennui, le désinvestissement scolaire et social. Elle permettrait, par ailleurs, de canaliser l'agressivité, de maîtriser l'attention, de développer des habilités cognitives et sociales, de s'adapter à des situations nouvelles et de gagner en estime de soi. Ces avantages existeraient quelle que soit la discipline pratiquée.

Quant à la pratique du sport de haut niveau, si elle est jugée globalement bénéfique, elle comporte aussi des risques, tant au niveau physique (risque d'accidents, risque d'entraînement excessif ou que psychologique (pression de réussite interne et externe, érosion de l'estime de soi en cas d'échecs répétés, implication trop exclusive dans la discipline choisie).

Il y a un « continuum » entre la pratique sportive juvénile et la pratique à l'âge adulte. Une activité physique durant l'enfance augmente les chances d'une activité physique durant l'âge adulte. De nombreuses études mettent en évidence un lien positif entre pratique sportive et bien-être psychologique.

Un certain nombre d'études en particulier celles menées par les psychologues du sport montrent que la pratique fréquente d'un sport d'endurance améliore l'image de soi. Plusieurs études d'intervention concernent plus particulièrement l'aérobic, car il s'agit d'une pratique sportive peu coûteuse et donc facile à généraliser.

Une étude épidémiologique réalisée en 1996 sur 9000 français à l'aide d'une autoévaluation de l'état de santé en relation avec l'activité physique a permis d'isoler les effets du niveau d'activité sur la santé mentale. Les sujets de cette étude dont l'âge inférieur à 35 ans déclarent que l'amélioration du bien-être psychologique était le paramètre le plus sensible à l'augmentation du niveau d'activité physique, au-delà de cet âge les bienfaits de l'entraînement sur la santé mentale s'équilibraient avec l'action sur les différentes pathologies organiques. Pour les sujets déclarant un très fort niveau d'activité physique on observait une dégradation des indicateurs de santé mentale. Parmi les différents paramètres de l'état psychologique amélioré par un niveau de pratique raisonnable on pouvait remarquer que l'augmentation de l'index d'activité était reliée avec une meilleure tolérance aux contraintes de la vie. Ce travail confirmait de précédentes études qui ont souligné cette action bénéfique sur le vécu et réaction aux contraintes psychosociales (Fox 1999)

De nombreuses études se sont intéressées au rôle de l'exercice physique dans le traitement des maladies mentales. Elles ont montré que l'exercice physique exerce un effet antidépresseur chez les sujets cliniquement déprimés. La pratique d'exercices endurants c'est-à-dire sous maximaux et prolongés semble particulièrement bien adapté au traitement de la dépression et de l'anxiété (Duun, 2000).



***CHAPITRE 2***

***Le sport à l'école***

L'éducation physique et sportive (EPS) est une discipline d'enseignement qui s'adresse à tous les élèves quelles que soient leurs ressources. Elle permet de développer les conduites motrices et s'appuie, entre autres, sur la pratique d'activités physiques sportives et artistiques (APSA) tout en permettant la construction de méthodes pour apprendre. Elle constitue donc un vecteur d'éducation efficace au même titre que les autres disciplines scolaires. Elle est obligatoire du primaire à la terminale et pour tous les cursus d'étude.

### **1-L'importance de l'éducation physique et sportive**

Le rôle de l'éducation physique et sportive est de former à long terme un citoyen lucide et autonome en lui favorisant l'accès au patrimoine culturel constitué de la diversité des activités physiques sportives et artistiques. Une exigence qui permet d'assurer le partage d'une culture commune à l'ensemble des élevés. La discipline favorise ainsi la réussite dans les apprentissages, particulièrement les apprentissages moteurs, permet un progrès dans les activités physiques, aide à reprendre une confiance en soi, initie l'envie de poursuivre une pratique physique régulière, et participe à la lutte contre l'échec. À l'issue de leur scolarité dans la voie professionnelle, les élèves doivent avoir effectivement acquis les éléments d'une formation orientée vers l'entretien et le développement autonome de leur santé. En outre, les compétences scolaires acquises et reconnues, peuvent jouer un rôle important dans la vie personnelle ou professionnelle des élèves. Certains élèves sont en mesure de trouver dans le domaine des activités physiques une voie de spécialisation. La proximité de l'insertion professionnelle porte à envisager l'accès aux métiers du sport grâce à l'obtention des diplômes qui y préparent.

### **2-Les objectifs de la formation en EPS :**

L'EPS a pour finalité de former un citoyen, cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué. En articulant sur les objectifs suivants :

#### **2-1- Développement des capacités nécessaires aux conduites motrices**

Cette finalité a toujours été présente dans l'histoire de l'éducation physique. Il est aujourd'hui surtout question de développer les ressources de l'élève ; sur le plan de l'efficacité motrice (vitesse, force, endurance, coordination, souplesse....etc.), ainsi que sur le plan des relations à autrui et de la maîtrise des réactions émotionnelles. Il s'agit donc d'un objectif de développement centré sur le présent (le développement des ressources).

Le développement des ressources doit faire l'objet d'une attention particulière au moment où l'élève, fille ou garçon, subit des transformations morphologiques, physiologiques et psychologiques importantes. Toutes les activités physiques du programme permettent le développement et la mobilisation des aptitudes et ressources de chaque élève, éléments déterminants de sa réussite, de son aisance et de l'estime qu'il a de lui-même.

### **2-2- l'acquisition par la pratique, des compétences et connaissances relatives aux activités, sportives et artistiques**

Seconde finalité est plus récente dans l'histoire de notre discipline, puisqu'elle s'est affirmée dans le domaine, les années 1960, avec la reconnaissance du sport en tant que phénomène culturel.

L'EPS répond à son compte, mais dans le domaine spécifique des APS, un enjeu majeur de l'école ; celui de favoriser l'intégration d'une culture. Cette intégration doit s'opérer par la pratique, ce qui renforce l'idée d'une construction active, par l'élève. (R. Leca 2005).

Au collège, l'élève doit vivre des expériences corporelles variées et approfondies. Il accède ainsi à une culture raisonnée, critique et réfléchie des APS. Cet apprentissage se fait au travers de pratiques scolaires issues des pratiques sociales, aménagées en fonction des impératifs éducatifs.

L'acquisition de compétences et de valeurs permet au collégien de se situer au sein d'une culture contemporaine.

### **2-3- L'accès aux connaissances relatives à l'organisation et à l'entretien de la vie physique**

Cette troisième finalité est plus récente puisque sa revendication officielle date du début des années 1990. Elle affirme le principe de préparer l'élève d'aujourd'hui à sa vie physique de demain, c'est-à-dire aux grandes classes de problèmes que risquent de poser par la pratique corporelle futures (la sécurité, la santé, l'autonomie, la nécessité d'être un amateur critique du sport...). (R. Leca 2005).

La prise en compte de la santé doit s'envisager dans plusieurs dimensions : physique, psychique, sociale. Progressivement, le collégien doit apprendre à connaître son potentiel, à acquérir le goût de l'effort et des habitudes de vie liées à l'entretien de son corps, à organiser ses pratiques, à prendre en charge sa sécurité et celle des autres. Il doit aussi s'approprier les codes sociaux lui permettant d'établir de bonnes relations aux autres et de respecter l'environnement.

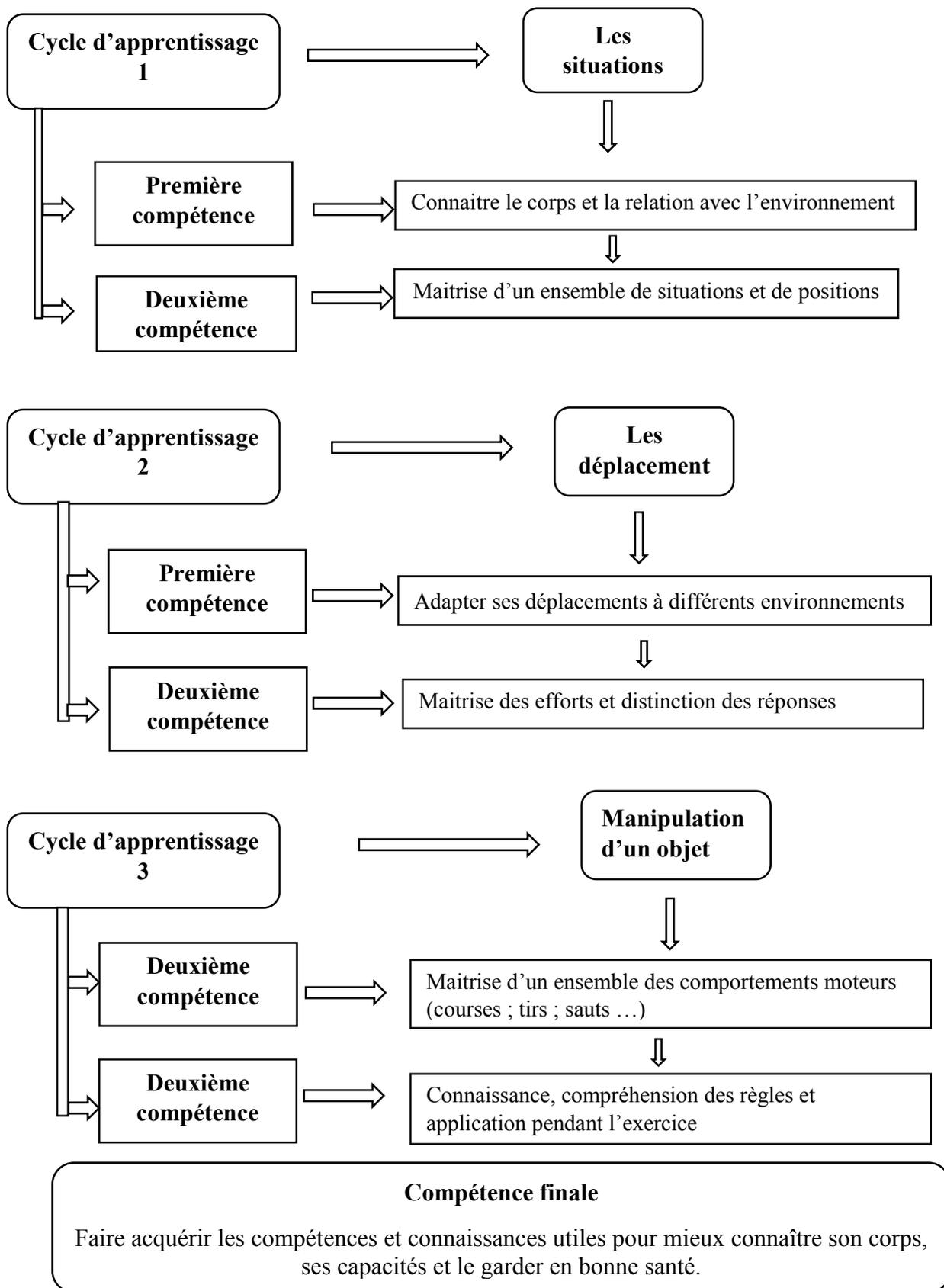
## 2-Le curriculum de l'EPS à l'école primaire

### 2-1- remarques d'ordre général

Les programmes mettent l'accent sur la contribution de l'EPS aux domaines transversaux et sur les liens avec les autres disciplines. Ils renforcent, de ce point de vue, l'idée que l'enseignant est le seul qui puisse assurer la cohérence des apprentissages. Des axes de travail sont suggérés dans les programmes, des précisions sont fournies dans les documents d'application.

- L'année scolaire est répartie en trois cycles d'apprentissage.
- Les compétences, spécifiques ou générales, sont premières, les activités restent des moyens pour atteindre celles-ci.
- La programmation des activités relève de la compétence des équipes de cycle.
- Un horaire spécifique consacré à l'EPS est défini. 45 minutes Séance d'activité par jour, une fois par semaine.
- La continuité d'un cycle à l'autre est mieux mise en évidence. Cela se traduit par des compétences de même nature dans tous les cycles qui se distinguent par des niveaux d'exigence, de difficulté et de complexité différents.
- Afin d'assurer une homogénéité nationale les activités les plus souvent programmées relèvent de l'ensemble commun. Le respect des particularités locales conduit à prévoir des activités relevant de l'ensemble complémentaire.
- Les connaissances à acquérir constituent l'ensemble des éléments acquis en EPS. Elles sont avant tout d'ordre pratique. Elles sont articulées et déterminent le contenu des compétences qui sont spécifiées dans les activités physiques et sont attendues à la fin d'un cycle d'apprentissage.
- Le document de synthèse présente les points suivants : Horaires, Objectifs, Contenus, Recommandations. L'intention est de faciliter une visualisation assez simple des programmes, de faire apparaître les correspondances d'un cycle à l'autre. Cet outil peut constituer un aide-mémoire mais celui-ci ne remplace en rien les programmes et les documents d'application.

## 2-2 Exemple d'un curriculum de l'EPS (première année primaire)



### 3-Organisation et promotion des activités physiques et sportives :

Les activités physiques et sportives constituent un facteur important d'équilibre, de santé, d'épanouissement de chacun ; elles sont un élément fondamental de l'éducation, de la culture et de la vie sociale. Leur développement est d'intérêt général et leur pratique constitue un droit pour chacun quels que soient son sexe, son âge, ses capacités ou ses conditions sociales.

Du fait de leur contexte social, les écoles et les clubs de sport sont des lieux importants pour promouvoir une activité physique favorable à la santé auprès des enfants et des jeunes. Les enfants et les jeunes sédentaires montrent des signes de problèmes métaboliques. Ils cumulent, par exemple, des facteurs de risque de maladies cardiovasculaires. Cette catégorie d'enfants et de jeunes est en constante augmentation dans la plupart des pays, mais les organisations sportives ont des difficultés à les rencontrer. D'une part, ces enfants et ces jeunes n'ont souvent que peu d'expérience des sports de compétition et, d'autre part, les organisations sportives proposent rarement des programmes qui leur soient adaptés, se cantonnant à leurs activités sportives de compétition habituelles. L'éducation physique est pourtant une discipline obligatoire dans les écoles de la plupart des pays et il est possible de proposer une éducation physique attractive et saine dans les écoles afin de susciter un véritable intérêt en la matière. Il est par conséquent important d'évaluer si une éducation physique plus présente ou améliorée serait susceptible d'améliorer la santé des enfants et leurs comportements en vue d'habitudes plus saines.

L'éducation physique à l'école est très efficace pour accroître les niveaux d'activité et améliorer la forme physique. Mais pour parvenir à de véritables modifications en termes de santé, il est nécessaire de prévoir une heure d'activité physique par jour, sous forme de jeux dans la cour d'école ou de cours d'éducation physique. Les programmes qui ne prévoient qu'une séance d'éducation physique par semaine n'ont donné que peu de résultats en matière de santé. Il est possible d'augmenter la pratique de l'activité physique en augmentant le temps qui lui est consacré à l'école (pendant ou en dehors des heures de classe), mais cela ne doit pas se faire au détriment des autres disciplines du programme scolaire. L'activité physique peut également être intégrée dans les activités extrascolaires, ce qui permet de neutraliser le poids économique des interventions.

L'éducation physique à l'école est le vecteur le plus immédiatement accessible pour promouvoir l'activité physique auprès des enfants et des jeunes. Il est donc nécessaire de faire tous les efforts possibles pour encourager les écoles à proposer des activités physiques à toutes les classes et tous les jours, au sein du programme ou en dehors et en coopération avec des

acteurs de la communauté locale, afin de générer un intérêt durable pour l'activité physique chez tous les élèves. L'enseignant est l'un des principaux vecteurs de ce goût pour l'activité physique chez les enfants et les jeunes. Mais d'autres acteurs sont aussi importants, par exemple les éducateurs en maternelle, les entraîneurs des clubs de sports et animateurs des maisons pour jeunes et les parents (surtout pour les enfants de moins de 12 ans).

L'état est responsable de l'éducation physique et sportive, placée sous l'autorité du ministre en charge de l'éducation nationale. Il assure ou contrôle, en liaison avec toutes les parties intéressées, l'organisation des formations conduisant aux différentes professions des activités physiques et sportives et la délivrance des diplômes correspondants. Ces constats sont l'objet de l'organisation et de la réglementation des activités physiques et sportives dans la majorité des pays dans le monde.

La promotion de la vie associative dans le domaine des activités physiques et sportives est favorisée par l'état et les personnes publiques par toutes mesures permettant de faciliter le fonctionnement démocratique des associations et l'exercice de bénévolat.

L'éducation physique et sportive et le sport scolaire et universitaire contribuent à la rénovation du système éducatif, à la lutte contre l'échec scolaire et à la réduction des inégalités sociales et culturelles.

Après les concertations nécessaires, le ministre chargé de l'éducation nationale définit les programmes scolaires de l'éducation physique et sportive.

Cet enseignement est sanctionné par des examens et concours compte tenu des indications médicales.

L'enseignement de l'éducation physique et sportive est dispense dans les écoles primaires et dans les établissements d'enseignement du second cycle, le cycle secondaire et d'enseignement technique.

Il est assuré :

- dans les écoles primaires, par les instituteurs et les institutrices, réunis en équipe pédagogique. Ceux-ci peuvent acquérir une qualification dominante en éducation physique et sportive pendant leur formation initiale ou continue. Toutefois, en cas de besoin, un personnel qualifié et agréé peut assister l'équipe pédagogique, à la demande et sous la responsabilité de cette dernière. (SEVE. 1998)

Dans les établissements du second degré, par les personnels enseignants d'éducation physique et sportive. Composantes de l'éducation physique et sportive, les activités physiques et sportives souvent volontaires des élèves sont organisées dans les établissements par les associations sportives scolaires.

Les rythmes scolaires tiennent compte des besoins d'expression physique, d'éducation et de pratique corporelle et sportive. Les établissements de l'enseignement supérieur organisent et développent la pratique des activités physiques et sportives des étudiants et de leurs personnels.

Des formations en activités physiques et sportives sont dispensées dans ces établissements.

Dans les établissements relevant du Ministre chargé de l'éducation nationale et dans les établissements spécialisés, les élèves et les étudiants handicapés bénéficient de l'enseignement de l'éducation physique et sportive en fonction de leurs besoins particuliers.

Les groupements sportifs ne peuvent bénéficier de l'aide de l'état qu'à la condition d'avoir été agréés. Une association sportive est créée dans tous les établissements scolaires à l'image de l'A-C-S-S (Association Sportive Culturelle et Sportive Scolaire).

L'Etat et les collectivités territoriales favorisent la création d'une association sportive dans chaque établissement. Les associations sportives scolaires et universitaires bénéficient de l'aide de l'Etat.

Les collectivités territoriales peuvent concourir au développement de ces associations, en particulier en favorisant l'accès à leurs équipements sportifs. Les associations sont affiliées à des fédérations ou à des unions sportives scolaires et universitaires. Ces fédérations et unions sont-elles mêmes affiliées à une confédération du sport scolaire et/ou universitaire. (MONNERT, J. 1998)

#### **4- Le secteur de sport scolaire en Algérie**

Il est obligatoirement créé, au sein des établissements, des associations sportives chargées de l'animation notamment du sport scolaire.

La Fédération Algérienne du Sport Scolaire son sigle est F.A.S.S. et sa durée est illimitée d'après les dispositions de l'ordonnance N°95.09 du 25 Février 1995 (Décret N° 97-76) est une fédération sportive chargée de la promotion du sport scolaire en Algérie. Elle a été créée le 4 septembre 1979. Elle se caractérise par son aspect « omnisport » et figure parmi les fédérations sportives nationales reconnues d'utilité publique et d'intérêt général par le Ministère

des Sports. Elle est chargée de l'animation des activités sportives en milieux scolaires en Algérie.

Avec la FAF, c'est l'une des fédérations qui affiche une implantation dans les 48 wilayas que compte le pays. Elle est membre de la Fédération internationale du sport solaire (ISF) dont le siège est à Madrid est aussi membre de l'union arabe de l'éducation physique et sportive et du sport scolaire.

#### **4-1 Les instances organisationnelles des activités du sport scolaire en Algérie :**

Le sport occupe une grande place dans le mouvement sportif national, l'enseignant d'éducation physique et sportif est considéré comme élément moteur de toute activité sportive scolaire. L'organisation possède plusieurs services ; 1 fédération nationale (F.A.S.S), 08 ligues régionales des sports scolaires, 48 ligues de Wilayas et 10702 Associations culturelles et sportives scolaires qui couvrent l'ensemble de nos Wilayas du territoire nationale.

#### **4-2- Les mission de la fédération algérienne du sport scolaire (F.A.S.S.) :**

La F.A.S.S a pour mission :

- D'Elaborer et de mettre en œuvre le plan de développement des disciplines sportives pratiquées au sein du secteur scolaire.
- De promouvoir par tous les moyens la pratique des disciplines sportives au profit des scolaires.
- De veiller à l'application de la réglementation relative au contrôle médicosportif et à la protection de la santé des élèves.
- De veiller à l'éducation morale des pratiquants et de l'encadrement sportif.
- De permettre aux élèves de s'associer réellement à la vie sportive scolaire.
- D'assurer et de favoriser l'émergence de jeunes talents sportifs.
- De coordonner son action avec celle des autres fédérations sportives pour le développement cohérent des différentes disciplines en milieu scolaire.

#### **4-3- L'Association culturelle et sportive scolaire (A.C.S.S) :**

Cette instance représente la cellule de base du mouvement sportif scolaire et national. L'organisation et l'administration de l'A.C.S.S. obéissent aux principes de gestion socialiste.

Dans chaque établissement scolaire il est obligatoirement créé une association culturelle et sportive scolaire. Cette association est gérée par un bureau exécutif et par une assemblée générale ; Le bureau exécutif est présidé par le chef d'établissement (Directeur d'école), le professeur ou le surveillant général représente le secrétaire général de l'ACSS, l'intendant de

l'établissement est le trésorier de cette association et ce d'après les statuts de la Fédération Algérienne du Sport Scolaire et d'après le décret N° 97-376 du 08 octobre 1997.

Les objectifs de l'association culturelle et sportive scolaire sont :

- Le développement des activités culturelles et sportives à l'intérieur de l'établissement.
- Le développement des activités sociales et l'encouragement des initiatives et l'esprit de créativité des élèves.
- L'encouragement à la coopération et l'esprit de solidarité.
- L'organisation des expositions et des excursions et des manifestations sportives scolaires.

#### **4-4- La ligue de wilaya des sports scolaires (L.W.S.S)**

La ligue de wilaya des sports scolaires est une association wilayale, son sigle est LWSS, son objectif est d'organiser et d'animer le sport au sein de la wilaya. La ligue se compose d'une assemblée générale, d'un bureau exécutif et de commissions spécialisées.

L'assemblée générale est présidée par le directeur de l'éducation de la wilaya, qui se compose des présidents d'A.C.S.S, des représentants d'associations des parents d'élèves ETC... Parmi les tâches de la ligue de wilaya des sports scolaires, la coordination de toutes les activités des associations culturelles et sportives scolaires, l'étude et la préparation des programmes de développement suivant les orientations de la Fédération Algérienne du sport scolaire.

## ***CHAPITRE 3***

***Facteurs d'influence en matière d'activité  
physique***

L'activité physique est indissolublement liée au sport dans nos schémas de pensée. On parle volontiers d'activités physiques et sportives, on prodigue en classe une éducation physique et sportive. L'image du sport, de préférence de haut niveau est largement utilisée par la publicité. Sport et activités physiques ne sont pas pour autant équivalents : les activités physiques sont loin de se limiter aux activités sportives, surtout dans la vie quotidienne. Inversement, tout le monde ne peut pas adopter une pratique sportive intensive. Cependant, des alliances fructueuses peuvent être développées entre promotion de l'activité physique et promotion d'activités sportives, en particulier de loisirs.

La majorité des enfants n'atteint pas le niveau d'activité physique préconisé dans les recommandations publiées, soit au moins 60 min par jour, dont 10 à 15 minutes d'activité physique modérée à intense. La pratique régulière de l'activité physique chez les enfants est un comportement multidimensionnel complexe, intégrant le contexte scolaire et familial de l'enfant, ainsi que des caractéristiques personnelles et environnementales. Selon des recherches antérieures, les principaux facteurs associés à la pratique de l'activité physique des jeunes seraient le sexe, une intention élevée de pratiquer des activités physiques, une attitude positive face au comportement, un sentiment d'efficacité à surmonter les barrières, l'accès aux infrastructures et le temps consacré à la pratique sportive à l'école et l'extérieur. Cependant, il n'existe toujours pas de consensus concernant les cibles d'action prioritaires et les messages spécifiques qui devraient être véhiculés.

## **1-Déterminantes personnelles**

Un nombre important des facteurs personnels innés ou acquis sont susceptibles de modifier l'attitude de l'enfant face à l'activité physique, parmi ces facteurs sont d'ordre psychologique, biologique.

### **1-1- facteurs psychologique**

#### **1-1-1- prise de décision**

On entend par prise de décision le cheminement par lequel quelqu'un décide d'être actif ou non, selon ses capacités, ses connaissances et ses croyances. Les théories sociales cognitives permettent de mieux comprendre ce processus. L'intention, reflet du degré de motivation, est évidemment un déterminant clé du niveau d'activité physique des jeunes (Godin G et al. 2005) il va sans dire qu'avant de passer à l'action, il faut tout d'abord en avoir l'intention.

Pour avoir l'intention de pratiquer une activité physique ou sportive, un jeune doit se sentir capable de le faire et de surmonter les barrières pouvant l'en empêcher ; c'est ce que l'on appelle le sentiment d'efficacité personnelle. Plus ce sentiment sera fort, plus les filles et les garçons seront actifs. Les expériences antérieures contribuent au développement du sentiment d'efficacité personnelle. Aussi faut-il donner très tôt aux jeunes l'occasion de vivre des expériences de réussite dans le sport et dans les activités physiques afin d'améliorer la confiance en leurs capacités. Cela requiert notamment de les aider à développer des habiletés motrices dès la petite enfance. Dans une étude longitudinale états-unienne réalisée auprès de 371 jeunes de 8 à 12 ans, ceux et celles qui ont le plus augmenté leur sentiment d'efficacité personnelle ont moins réduit leur pratique d'activités physiques. La capacité à surmonter les barrières pourrait donc protéger contre une diminution potentielle de la pratique (Duncan S et al 2004).

### **1-1-2 La gêne par rapport au corps**

L'estime de soi favorise l'engagement dans une activité physique, en particulier par le biais de la motivation. Les enfants en surpoids expriment un mal-être lié à une mauvaise image de leur corps. Ils ont une représentation et une attitude négative vis-à-vis l'activité physique. Ces enfants expriment davantage de réticences à la pratique de l'activité physique par rapport aux normo-pondéraux et bénéficient souvent de moins de soutien parental (encouragement ou pratique personnelle). Ils sont plus souvent dépressifs. L'obésité entraîne une stigmatisation qui pousse l'enfant à éviter ses pairs ou du moins éviter de partager avec eux certaines activités physique

L'étude de (Deforche et coll. 2005) met en évidence que les enfants obèses ont peu confiance en leurs capacités à surmonter les obstacles empêchant la pratique d'une activité physique. Après 6 mois d'intervention, bien qu'il y ait un retour aux comportements initiaux (faible activité physique et alimentation riche en graisse), 60 % des enfants ont un niveau d'activité physique plus élevé qu'avant l'intervention.

### **1-1-3 Le plaisir et choix de la discipline**

La Participation des garçons et des filles aux activités physiques suit des tendances quelque peu différentes, le sport préféré par l'enfant joue un rôle important dans la pratique, Les enfants ne retirent pas autant de plaisir à pratiquer des activités physiques et ne considèrent pas l'activité physique comme étant une façon de s'amuser. Donc le plaisir reste le premier déterminant de la pratique d'une activité physique.

Au cours de la croissance, de l'enfance à l'âge adulte, l'activité physique évolue et change de nature et d'objectif, dans la mesure où les facteurs d'influence changent. Des interventions orientées vers les familles et/ou les parents mettent en évidence une augmentation de l'activité physique des enfants. Si le comportement des enfants est principalement influencé par celui des parents et leur statut socioéconomique, celui des adolescents est probablement plus influencé par celui des camarades de même âge et par la mode (Vilhjalmsson et Thorlindsson, 1998). Au moment de l'adolescence, l'activité physique devient plus organisée et le plaisir du jeu laisse peu à peu la place à des objectifs de santé, de condition physique (Strong et coll., 2005). Ainsi, il est important de tenir compte des facteurs facilitant la pratique en fonction des intérêts, des objectifs et de l'âge des jeunes. Par exemple, un programme d'activité physique associé à une restriction énergétique, peut être très sollicitant physiologiquement si le but est de perdre du poids, mais devra se rapprocher rapidement des possibilités et des raisons qui poussent à continuer une pratique physique tout au long de la vie. Il ne faut pas oublier que le plaisir reste le premier déterminant de la pratique d'une activité physique.

## **1-2-Facteurs biologique**

On distingue deux principaux facteurs, le premier lié à l'âge le second lié au sexe.

### **1-2-1- Le sexe**

Les garçons sont plus nombreux à pratiquer un sport que les filles et ils le pratiquent de manière plus intense. Ils constituent la majorité des adhérents des clubs et des fédérations sportives. Ces écarts entre filles et garçons se retrouvent aussi dans le système éducatif, bien qu'adhérentes en nombre égal dans le premier degré, les filles sont moins représentées que les garçons parmi les adhérents des associations sportives scolaires ou parmi les élèves des sections sportives scolaires des niveaux supérieurs, alors que leur investissement associatif se concrétise par une plus grande prise de responsabilités que les garçons. Par ailleurs, en EPS, les filles tendent à avoir de moins bons résultats aux examens et s'inscrivent peu dans les enseignements optionnels proposés.

Dès le plus jeune âge, les garçons ont une pratique physique significativement plus importante que les filles. Quantitativement, cette différence apparaît dès l'âge de 4 ans se retrouve à 9-10 ans et persiste à l'adolescence (Kimm et coll., 2005).

### 1-2-1 l'âge

L'activité physique des enfants diminue avec l'âge chez garçons et les filles, ils acquièrent de nouveaux intérêts, divers facteurs peuvent faire pencher la balance opposant les coûts et les bienfaits, qu'ils associent à la pratique sportive, du côté du maintien ou de l'abandon. Le fait d'avoir plus d'occupations et de contraintes (études, activités sociales, responsabilités, etc.), et donc moins de temps, ressort comme la principale raison de l'abandon.

Les études menées en Europe ont également montré qu'il y avait une baisse significative du niveau de l'activité physique avec l'âge chez les garçons et les filles. Enfin, l'activité physique du tout-petit pourrait constituer un déterminant de celle de l'adolescent. Ainsi, dans un travail portant sur 4 453 sujets, les enfants âgés de 4 ans dont la durée hebdomadaire d'activité est inférieure à la moyenne sont plus nombreux à être peu actifs à 10-12 ans, c'est-à-dire à faire moins de 300 min. d'activité par semaine. Or, l'activité de l'adolescent pourrait, à son tour, déterminer celle de l'adulte. (LAURE, P et al 2008)

L'accéléromètre est actuellement la méthode la plus utilisée dans l'évaluation de l'activité physique habituelle des enfants. Trost et al. (2002) ont montré que le temps passé chaque jour dans une activité physique moyenne à intense, chez des enfants américains, diminuait entre l'âge de 7 et 16 ans. Ce temps était en moyenne de 110 minutes par jour chez les enfants âgés de 10 ans, de 78 minutes par jour à l'âge de 13 ans et de 52 minutes par jour à l'âge de 16 ans.

### 2- déterminantes sociales

L'environnement social du jeune est constitué d'un ensemble d'éléments non physiques qui influent à la fois sur le processus mental déterminant son intention de pratiquer ou non une activité physique et, le cas échéant, sur la concrétisation ou non de son intention. Il s'agit surtout :

- de l'attitude et des comportements des personnes avec qui elle ou il interagit (parents, amies, amis, enseignantes, enseignants, animatrices, animateurs, entraîneuses, entraîneurs) ;
- du type d'encadrement parental et scolaire ;
- de la diversité et de la nature des services qui lui sont offerts ;
- des émissions de télévision et des publicités où les activités physiques et sportives sont mises en valeur ;
- des messages de sensibilisation auxquels on l'expose.

## 2-1-Encadrement solaire

La qualité de l'encadrement peut influencer sur la durée et l'intensité des activités. Des études ont d'ailleurs montré que les cours donnés par des enseignantes et des enseignants spécialisés en éducation physique contiennent généralement plus d'activités d'intensité moyenne ou élevée. Une recension bibliographique récente a montré que les enfants qui fréquentent une école où des règlements facilitent la pratique d'activités physiques et sportives sont plus actifs et actives (Ball, K et al 2007). C'est donc dire toute l'importance que l'école peut avoir sur le niveau d'activité physique des jeunes.

### 2-1-1- peu d'importance accordée à l'activité physique aux écoles.

Trop souvent, les activités physiques sont considérées comme un secteur distinct de l'activité scolaire, sans liaison avec les disciplines enseignées. Pourtant, c'est sans doute une faute de séparer ainsi l'éducation du corps des autres formes de l'éducation.

L'enseignement donné dans les écoles primaires se rapporte à un triple objet : éducation physique, éducation intellectuelle, éducation morale. Cette trilogie, que les fondateurs de l'école publique voulaient intangible, a subi les injures du temps : l'éducation intellectuelle a nettement pris le pas sur ses sœurs et l'éducation physique paraît bien être aujourd'hui la plus pauvre des trois et bien souvent négligée. Il y a là une grave erreur car, partout où on lui fait la place qui lui revient, elle étend généreusement ses bienfaits aux deux autres.

Qui doit enseigner l'éducation physique et sportive (EPS) à l'école élémentaire ? Comment l'enseigner ? Plus précisément, comment faire qu'elle ne soit plus un appendice jugé plus ou moins superflu ? Comment donc l'intégrer et pourquoi ? Dans une éducation globale de la personnalité de l'enfant ? Qu'attendre de la réhabilitation et du renouveau de cette discipline ? Comment en apprécier les résultats ? Toutes ces questions doivent être au cœur de la réforme de l'école algérienne, afin de garantir aux jeunes une éducation complète et exigeante, de favoriser la pratique de l'EPS tant à l'intérieur de l'école qu'à l'extérieur dans le cadre des associations et de définir une vraie politique sportive en tant que partie intégrante de notre système éducationnel et aussi en tant que facteur de base essentiel de ce qu'il faut appeler la qualité de la vie.

Les programmes des écoles primaires ont accordé 45 minutes à l'éducation physique sur les environ 25 heures de travail hebdomadaire. Dans la pratique, il semble bien que le temps est très réduit et peu de classes bénéficient de ces dispositions ; les séances d'éducation

physique ont partout tendance à s'espacer et les maîtres ont toujours de bonnes raisons pour se justifier. Tantôt ils arguent la surcharge des programmes, tantôt la faiblesse de leurs élèves dans les matières jugées essentielles, tantôt l'absence ou l'insuffisance d'équipement du terrain indispensable. L'expérience montre que toutes ces raisons sont secondaires.

### 2-1-2-Des apprentissages réduits

Quant aux familles d'APS les plus courantes, ce sont : l'athlétisme et les sports collectifs. Les deux heures hebdomadaires obéissent à une distribution temporelle mettant généralement un Sport Individuel (athlétisme le plus souvent) en première partie et un Sport Collectif en deuxième partie. Les activités le plus souvent programmées sont :

- En **Athlétisme** : courses de vitesse et de demi-fond, saut en longueur et lancer de poids essentiellement, plus rarement du saut en hauteur et des courses de haies; exceptionnellement des lancers de javelot ou disque et même saut à la perche sont programmés, quand l'encadrement pédagogique et les moyens matériels sont disponibles;

- En **Sports collectifs** : hand-ball, basket-ball, volley-ball, plus rarement du football ; ce dernier est plus utilisé comme un moyen d'animation à l'occasion des fêtes ou événements

L'EPS est ainsi assimilée dans la réalité à une matière scolaire où l'enseignement consiste essentiellement à effectuer des apprentissages de techniques sportives, le plus souvent sous des formes d'initiation, le niveau général restant assez bas. Comme l'horaire de 45 minutes hebdomadaires est insuffisant, à l'occasion de chaque année scolaire, les enseignants sont obligés de reconduire pratiquement la répétition de l'initiation sportive dans la plupart des activités : le programme d'apprentissage, distribué en cycles de quelques APS (en général deux par trimestre, soit 06 activités dans l'année) dépasse rarement dix séances dans chaque activité durant chaque année scolaire. Dans certains cas de limitation des infrastructures sportives, un ou deux sports collectifs bénéficient d'une programmation quantitativement plus importante en cours d'année scolaire, ce qui donne parfois des résultats d'apprentissage appréciables : cas par exemple dans certains établissements, où le manque d'espace avait conduit au choix de ne pratiquer qu'une seule discipline durant toute l'année scolaire.

### 2-2 attitudes et comportements

Si l'effet des campagnes sociétales sur le comportement est plus difficile à percevoir, elles touchent plusieurs personnes et elles peuvent notamment influencer sur les croyances, les

attitudes et les normes sociales qui sont des déterminants de l'adoption d'un mode de vie actif chez les jeunes.

### **2-2-1 comportement sédentaire**

Par opposition à l'activité physique, le comportement sédentaire est l'état dans lequel les mouvements sont réduits au minimum et la dépense énergétique proche de celle de repos. Le mot sédentarité vient d'ailleurs du latin « sérère » qui signifie « être assis ». La sédentarité ne correspond d'ailleurs pas à l'absence d'activité, mais à diverses occupations habituelles regarder la télévision, la lecture, l'utilisation d'un ordinateur ... .

Plusieurs travaux ont mis en évidence l'intérêt des interventions visant à réduire les activités sédentaires chez les enfants, en particulier le temps passé à regarder la télévision et à jouer aux jeux vidéo, pour la diminution de la prévalence de l'obésité infantile (Robinson, 1999 ; Epstein et coll., 2000). Il ne fait aucun doute à l'heure actuelle que cette stratégie est à promouvoir.

### **2-2-2 Conduit des parents**

Plusieurs travaux ont porté sur le rôle que pourrait jouer la structure familiale, biparentale ou monoparentale, avec ou sans fratrie. Après l'école, c'est l'encouragement des parents qui peut motiver l'enfant à faire de l'activité physique. La structure de la famille peut également influencer sur la participation des enfants à des activités sportives, particulièrement lorsque qu'il y a deux parents pour se partager la tâche de soutenir les enfants dans leurs activités sportives.

Les taux de participation les plus élevés ont été observés dans les familles intactes où les deux parents biologiques étaient présents. Bien que les enfants soient maintenant plus susceptibles de vivre dans des familles monoparentales, reconstituées ou recomposées, l'une des principales constatations de l'ESG est que le taux de participation des garçons à un sport est pratiquement le même pour tous les types de famille.

En contrepartie, les filles vivant dans des familles monoparentales sont moins susceptibles de participer à des sports que celles vivant dans des familles intactes. Les familles monoparentales, en particulier celles dirigées par une femme, sont proportionnellement plus nombreuses à vivre des difficultés financières. Compte tenu de la pression liée aux problèmes financiers, il est possible que les parents seuls sacrifient la participation de leurs filles à des activités sportives, se disant que traditionnellement les sports ne sont pas aussi importants pour l'identité des jeunes filles que pour celle des jeunes garçons. (Collins 2003)

Dans les familles biparentales, la participation des enfants à des sports est la plus élevée lorsque les deux parents pratiquent eux-mêmes un sport ou qu'ils participent à titre d'entraîneurs, d'arbitres, d'administrateurs, de membres d'une ligue ou d'un club sportif ou de spectateurs. Lorsqu'un seul des deux parents participe, le taux de participation des enfants est plus faible. Bien que les pères aient traditionnellement été plus impliqués dans les sports que les mères, la participation des enfants est à peu près la même, que ce soit le père qui participe ou la mère. Si aucun des parents n'est participant, seulement 22 % des enfants font du sport.

Dans les familles monoparentales, les parents sont moins enclins à participer à des sports que ceux de familles biparentales. Lorsque ces parents sont participants, 69 % des enfants font du sport, comparativement à 27 % lorsque les parents ne participent pas. Ces résultats viennent appuyer la recherche qui démontre l'importance de la famille dans le fait d'initier les enfants aux sports tôt dans leur vie (Hellsted 1995).

### **3-Déterminantes environnementales**

#### **3-1-L'accès aux infrastructures**

L'un des obstacles à la bonne mise en œuvre des activités physiques à l'école ou à l'extérieure réside bien souvent dans l'absence d'infrastructures et de matériel de qualité à disposition des pratiquants, notamment en milieu rural. La pratique de l'activité physique et du sport, il est donc nécessaire de consacrer une attention particulière à la question des infrastructures et de l'équipement.

Plusieurs études ont révélé une association positive entre la disponibilité et l'accessibilité d'installations récréatives et la pratique d'activités physiques des jeunes. Par exemple, selon une recherche réalisée dans des écoles primaires de l'île de Montréal, la disponibilité d'espaces de rangement et d'équipements augmente les occasions d'être actif avant, pendant et après l'école. Les résultats d'une étude canadienne vont dans le même sens.

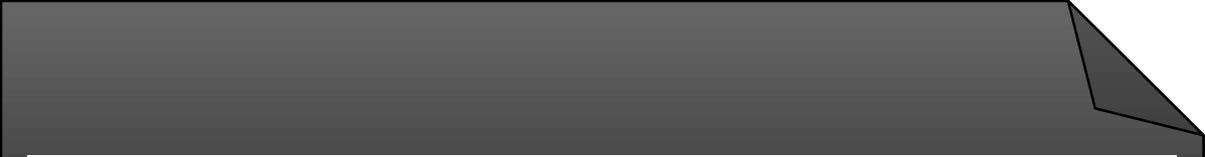
La possibilité d'accéder facilement aux activités physiques et en particulier aux infrastructures de proximité est un facteur de réussite important (Booth et coll., 2001). Sallis et coll. (2000) mettent en évidence l'importance de la facilité d'accès aux structures de pratique ainsi que le temps passé aux activités physiques extérieures comme facteur déterminant pour la pratique physique de l'enfant.

#### **3-2-Les conditions climatiques**

Les variations climatiques et les saisons influencent également la pratique physique. En effet, dans les régions froides, le niveau d'activité physique est souvent en augmentation

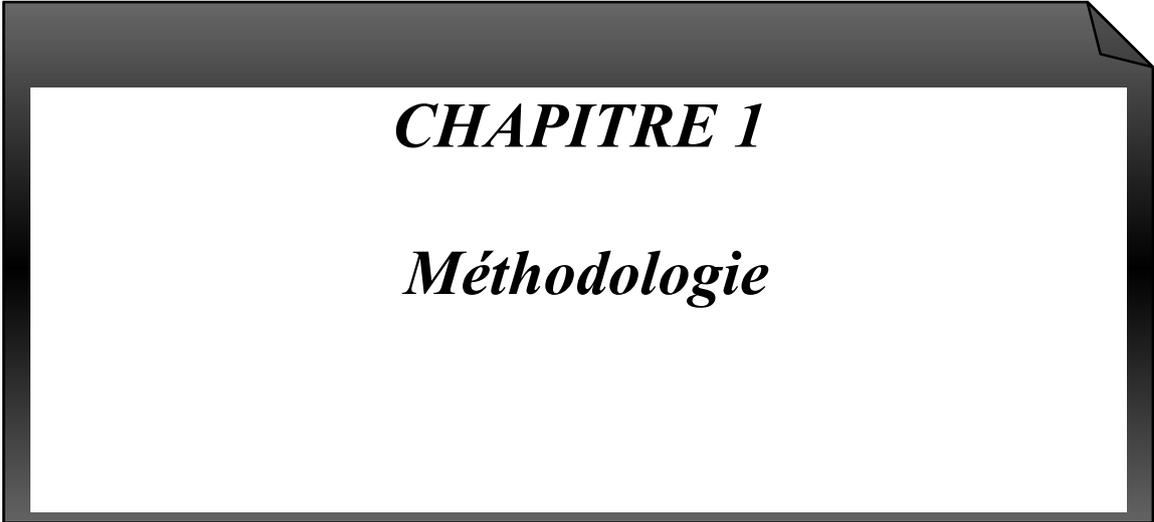
les mois d'été. Ainsi, une étude américaine (Rosset al. 1985) a montré que les garçons âgés de 7 à 15 ans passaient deux fois plus de temps en activité par semaine l'après-midi pendant l'été que l'hiver, les filles étaient plus propices aux activités physiques en été. L'étude montrait que 90% des enfants avaient une activité physique pendant l'été, et 68% durant l'hiver, indépendamment de l'âge. Dans certains pays, les variations climatiques sont très importantes et deviennent alors des facteurs d'influence significatifs sur l'activité physique.

En effet, les journées plus courtes et froides pendant l'hiver limitent la possibilité pour les enfants de s'épanouir en milieu extérieur. Des études américaines (Klesges et al. 1990), anglaises (Stratton 1999 ; Reilly et al. 2006 ; Rowlands et Hughes 2006 ; Rowlands et al. 2009) et japonaises (Mimura et al. 1991) ont noté que les enfants étaient plus actifs pendant l'été, et surtout pendant les périodes de vacances scolaires.



*II*

**Partie  
méthodologique  
et pratique**



***CHAPITRE 1***

***Méthodologie***

## 1- Méthodologie

La nature de notre recherche est de déterminer les facteurs qui entravent la bonne mise en place de la promotion de l'activité physique à l'école primaire. La nature de l'objet que nous étudions nécessite et doit suivre l'approche descriptive.

### 1-1- La description

La description consiste à déterminer la nature et les caractéristiques des phénomènes et parfois à établir les associations entre eux. La description peut constituer l'objectif d'une recherche. Par exemple, faire ressortir tous les aspects d'un service, d'un département, d'une académie ou d'un établissement.

La description peut aussi constituer le premier stade d'une recherche ; dans ce cas elle peut exposer les résultats d'une observation ou d'une enquête exploratoire.

### 2-Choix de la méthode et l'instrument de collecte des données

A cette étape, nous présentons ou exposons les méthodes ou les paradigmes auxquels on a fait recours puis décrit les instruments ou techniques qui seront utilisées.

Divers instruments servent à mesurer les variables d'étude. Ces instruments peuvent fournir des informations de type qualitatifs (entretiens, observations) ou des type quantitatifs (questionnaires, échelles de mesure... etc.).

Notre travail se fait une recherche sur la détermination des obstacles de la promotion de l'activité physique dans les écoles primaires, cela nous oblige à opter le plan suivant.

#### 2-1- Le questionnaire

Dans notre recherche on a opté pour le questionnaire comme outil de collecte d'information, cette technique qui est beaucoup plus quantitative.

Donc le questionnaire est un outil méthodique. Il est composé d'une série de questions s'enchaînant de manière structurée, il permet la collecte méthodique d'information dans le cadre d'une enquête. Il vise la vérification d'hypothèses théoriques. Il permet d'obtenir des renseignements quantitatifs et qualitatifs, précis et exploitables pour établir des corrélations et des comparaisons chiffrées, souvent présentés sous formes de tableaux et/ou graphiques.

#### 2-2- Caractéristiques

Notre questionnaire porte sur trois axes :

- Première axe ; sur la priorité accordée à la pratique sportive par l'environnement scolaire.

-Pour le questionnaire destiné aux enseignants, il contient des questions de 1 à 8 axées sur les l'importance accordée à l'activité physique.

-Pour le questionnaire destiné aux parents d'élèves, il contient des questions de 1 à 4 axées sur le même aspect.

➤ deuxième axe ; sur les curriculums de l'EPS et leurs application.

- pour le questionnaire destiné aux enseignants il contient des questions de 9 à 15 axées sur La mise en pratique des programmes de l'EPS.

➤ Troisième axe ; les moyens disponible pour la pratique sportive.

-pour le questionnaire destiné aux enseignants il contient des questions de 16 à 18 axées sur les installations sportives disponibles.

-pour le questionnaire destiné aux parents d'élèves il contient des questionnes de 5 à 9 centrées sur l'accessibilité des lieux de la pratique sportive

### 2-3- Type de questions

Notre questionnaire contient des questions fermées, dont l'intéressé doit choisir une seule réponse. Les questions fermées collectent des réponses précises. Il existe plusieurs types de questions fermées.

- La question a une seule réponse (question a choix binaire, question à choix multiple, réponse située sur une échelle graduée).
- La question a plusieurs réponses (réponses à choisir dans une liste donnée, réponses à ordonner).

Les questions fermées permettent des réponses aisées et rapides sont facile à dépouiller, sont directement quantifiables.

## 3- Description de la population de l'échantillon

### 3-1- La population

Nous avons distribué notre questionnaire pour les deux catégories ; enseignants de l'EPS et parents d'élèves (200 éléments) qui représentent la population mère de notre étude.

### 3-2- L'échantillon

#### 3-2-1- l'échantillon probabiliste

Notre échantillon a été choisi selon la technique d'échantillonnage aléatoire simple, le but est de tirer des conclusions concernant certaine caractéristiques d'une population à partir des informations contenues dans un échantillon.

Cette enquête a ciblé les acteurs suivants :

- Des enseignants (50)
- Des parents d'élèves (150)

### 3-3- Lieu de l'enquête

Nous avons mené l'enquête dans des établissements primaires de la willaya de Bejaia, dans les deux zones urbaines et rurales.

Nous avons fait ce choix en fonction de nos possibilités de déplacement, mais aussi dans le but de diversifier les sites et les milieux d'études.

Compte tenu des objectifs que nous nous sommes assignés nous avons jugé nécessaire de varier l'instrument de recueil de donnée (le questionnaire) destiné à chacun des cibles.

## 4- Technique de présentation des résultats de la recherche

Après avoir récupéré les questionnaires distribués, on compte les fréquences des réponses à chaque question, puis on calcule le pourcentage de chaque réponse selon l'effectif total.

### 4-1- La technique du pourcentage

L'effectif total  $\longrightarrow$  100%

Fréquence des réponses  $\longrightarrow$  pourcentage (X)

$$X = \frac{\text{Fréquence des réponses} \times 100}{\text{L'effectif total}}$$

### 4-1-Le test de Khi2 « $\chi^2$ »

Pour analyser et interpréter objectivement les résultats nous avons utilisé les indices statistiques suivants : «  $\chi^2$  »

On utilise le «  $\chi^2$  » pour les deux variables quantitatives, on cherche s'il y a un lien entre les deux variables.

$$\chi^2 \text{ cal} = \frac{(\text{Effectifs observés} - \text{effectifs théoriques})^2}{(\text{Effectif théorique})}$$

Pour le  $\chi^2$  tab

DDL= degré de liberté  $\alpha = 0.05$

(Nombre de colonnes-1) x (Nombre de lignes-1)

Interprétation de la loi «  $\chi^2$  » ;

$\chi^2_{cal} > \chi^2_{tab}$  Écart est significatif.

$\chi^2_{cal} < \chi^2_{tab}$  Écart est non significatif.

### 5- Objectifs de la recherche

Aujourd'hui plus que jamais l'innovation dans le domaine de la pratique sportive scolaire est une exigence, pour cela notre recherche a pour objectif de pousser les acteurs des instances sportives scolaire à développer de nouvelles attitudes se situant indistinctement sur plusieurs pôles – Animation – Formation – Compétition.

S'agissant de la promotion de l'activité physique en milieu scolaire en Algérie, qui est d'ailleurs très loin du sens de l'action qu'elle doit entreprendre, aussi les difficultés de trouver sa place dans le mouvement sportif national et dans le système éducatif, contrairement à ce qui se passe dans les pays développés, l'objectif visé par ce modeste travail est de :

- Explorer, les moyens par lesquels l'activité physique est mise en œuvre et de façon plus spécifique, au niveau des écoles primaires.
- Faire une évaluation des actions mises en œuvre, à ce niveau, afin de mettre en place un dispositif d'évaluation capable de mettre en évidence ses forces et faiblesses, mais aussi ses opportunités pour élever le niveau de l'activité physique à cette étape.
- Attirer l'attention, des responsables sur les obstacles éventuels qui entraveraient sa bonne pratique.
- L'application des programmes de l'EPS et leurs degrés de pertinence.

### 6- Intérêt de la recherche

L'activité physique joue un rôle non négligeable dans le développement cognitif, psychomoteur, intellectuel et socio- affectif de l'enfant.

Une large importance donnée aujourd'hui à la pratique des activités physiques et sportives comme un moyen d'éducation, une littérature remarquable qui met l'accent sur la nécessité des pratiques sportives dans l'équilibre de la personnalité de l'enfant et une possibilité ouverte que

les activités physiques offrent aux enfants dans le champ de la socialisation et l'adaptation aux programmes d'enseignement développés au niveau primaire.

Le choix de cette présente étude se justifie par la place très importante qu'occupe l'activité physique et sportive dans le système éducatif. L'utilité de cette discipline dans la formation de l'enfant est indéniable de nos jours dans la mesure où l'éducation cherche à allier épanouissement physique et la formation intellectuelle. Cependant, on assiste à un quasi disparition de l'activité physique dans les écoles primaires.

## ***CHAPITRE 2***

### ***Présentation et interprétation des données***

## Questionnaire destiné aux enseignants

### Présentation des tableaux statistiques :

Tableau N° 1 : relatif aux réponses de la question N° 1 :

Question	Réponse	Fréquence	Pourcentage	X <sup>2</sup> cal	X <sup>2</sup> tab
Identification de l'enseignant ?	Licence en EPS	12	24%	13.52	3,84
	Diplôme obtenu	Autres	38		
	Total	50	100%		

Graphique n° 1 : relatif aux réponses de la question n° 1



### Analyse et interprétation des résultats :

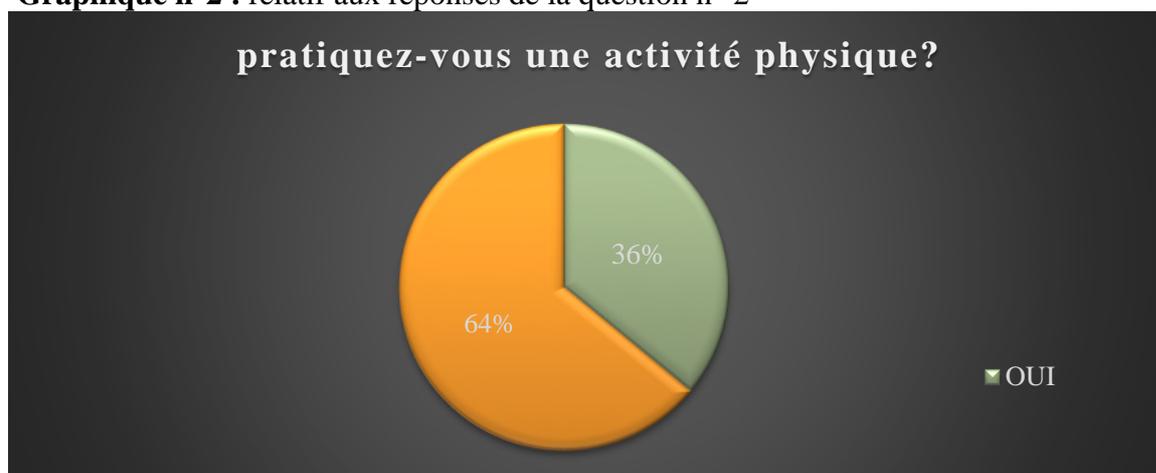
X<sup>2</sup> à  $\alpha$  0,05, écart significatif, la comparaison des réponses montre l'existence d'une différence significative entre les enseignants titulaires d'un diplôme en EPS et qui ont un diplôme en d'autres spécialités.

D'après l'analyse des résultats, on constate que la majorité des enseignants (76%) ont des diplômes en d'autres spécialités que l'EPS, cela confirme le manque des enseignants spécialisés en éducation physique et sportive au niveau des écoles primaires. Le taux d'enseignants (24%) qui ont une licence en EPS, sont une nouvelle catégorie dans le domaine de l'enseignement.

Cet obstacle contribuera à expliquer la difficulté de certains enseignants à formuler des objectifs et des critères d'évaluation pertinents, sans doute, le déficit en personnel d'encadrement qu'ils avancent soulève également la question de la pertinence des activités proposées par des animateurs qui méconnaîtraient les capacités motrices des enfants.

**Tableau N°2** : relatif aux réponses de la question N° 2 :

Question	Réponse	Fréquence	Pourcentage	X <sup>2</sup> cal	X <sup>2</sup> tab
Pratiquez-vous une activité physique ?	Oui	18	36%	3.92	3,84
	Non	32	64%		
	Total	50	100%		

**Graphique n°2** : relatif aux réponses de la question n° 2**Analyse et interprétation des résultats :**

$X^2$  à  $\alpha$  0,05, écart significatif, la comparaison des réponses montre l'existence d'une différence significative entre les enseignants qui pratiquent du sport et ceux qui ne pratiquent pas.

Compte tenu des résultats qui s'affichent sur le tableau, on peut dire que la majorité des enseignants (64%) ne s'intéressent pas à la pratique sportive.

Les conséquences de cette négligence de la part des enseignants peuvent être fâcheuses car, quelles que soient la forme et la nature de l'intervenant dans l'école, le lien entre pratique sportive et réalité de l'offre sportive est fort. Un moniteur sportif spécialiste d'un sport collectif ou individuel, qui intervient dans l'école sur le temps scolaire ou en dehors de ce temps scolaire (atelier spécifique, par exemple) est bien souvent lui-même impliqué dans le club sportif local de la spécialité qu'il pratique. Dès lors, les élèves dont il a la charge auront de plus fortes chances de pratiquer, au sein d'un club, le sport auquel ils auront été initiés.

**Tableau N°3** : relatif aux réponses de la question N° 3 :

Question	Réponse	Fréquence	Pourcentage	X <sup>2</sup> cal	X <sup>2</sup> tab
Avez-vous suivez une formation dans le domaine de l'EPS ?	Oui	12	24%	13.52	3.84
	Non	38	76%		
	Total	50	100%		

**Graphique n° 3** : relatif aux réponses de la question n° 3 :**Analyse et interprétation des résultats :**

$X^2$  à  $\alpha$  0,05, écart significatif, la comparaison des réponses montre l'existence d'une différence significative entre les enseignants qui ont suivi une formation dans le domaine de l'éducation physique avec un taux de 24% et ceux qui n'ont pas suivi cette formation avec un taux de 76%.

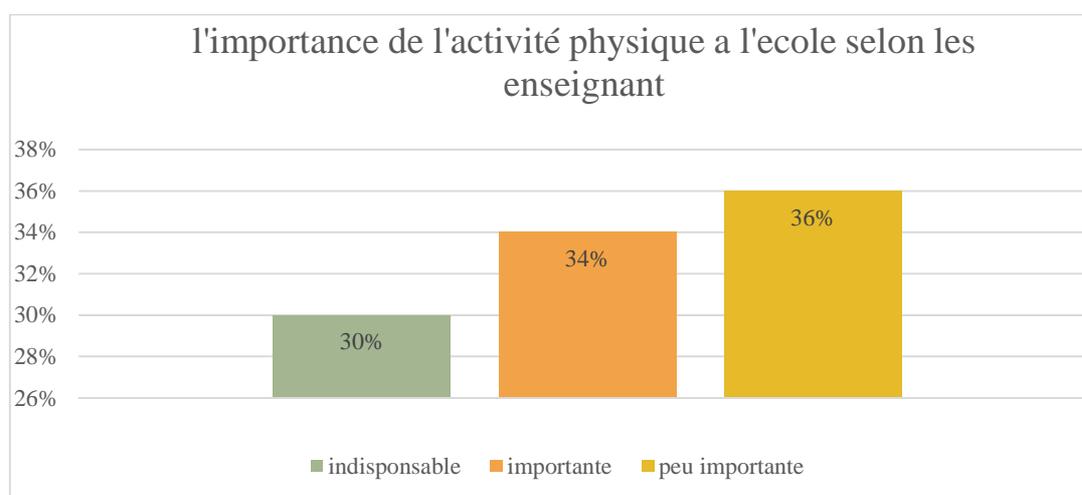
La formation des enseignants reste très dispersée, les instituteurs sont censés encadrer l'ensemble des enseignements, y compris l'EPS, mais très peu d'entre eux appliquent les directives ; les inspecteurs de l'enseignement primaire eux-mêmes se plaignent d'un manque de formation susceptible de les aider à effectuer le contrôle pédagogique des enseignants.

Ce problème existe, mais aussi ils ne constituent pas la seule explication. La réalité semble en fait beaucoup plus complexe, liée à la féminisation de la fonction d'instituteur.

**Tableau N°4 :** relatif aux réponses de la question N° 4 :

Question	Réponse	Fréquence	Pourcentage	X <sup>2</sup> cal	X <sup>2</sup> tab
Selon vous l'activité physique à l'école primaire est-elle ?	indispensable	15	30%	0.25	5.99
	importante	17	34%		
	Peu importante	18	36%		
	Total	50	100%		

**Graphique n°4 :** relatif aux réponses de la question n° 4 :



**Analyse et interprétation des résultats :**

X<sup>2</sup> α 0,05 écart non significative la comparaison des réponses ne montre aucune différence, les enseignants jugent que l'activité physique est importante à l'école avec un taux de 34%, seulement 30% déclarent l'activité physique indispensable et une autre catégorie avec un taux de 36% affirme qu'elle est peu importante.

Solon l'avis des enseignants, cela nous amène à soutenir l'argument que l'environnement scolaire accorde peu d'importance au cours de l'EPS, et le manque de motivation chez les enseignants surtout qui ont pas suivi une formation de ce domaine, d'après leurs réponses les enseignants semblent vouloir se débarrasser de cette matière qu'ils ne maîtrisent pas.

**Tableau N°5** : relatif aux réponses de la question N° 5 :

Question	Réponse	fréquence	Pourcentage	X <sup>2</sup> cal	X <sup>2</sup> tab
L'école s'implique-t-elle dans des campagnes promotionnelles en activité physique ou journée thématique ?	Plusieurs fois durant l'année	0	0%	88,51	5,99
	une fois durant l'année	2	4%		
	aucune	48	96%		
	Total	50	100%		

**Graphique n°5** : relatif aux réponses de la question n° 5 :



**Analyse et interprétation des résultats :**

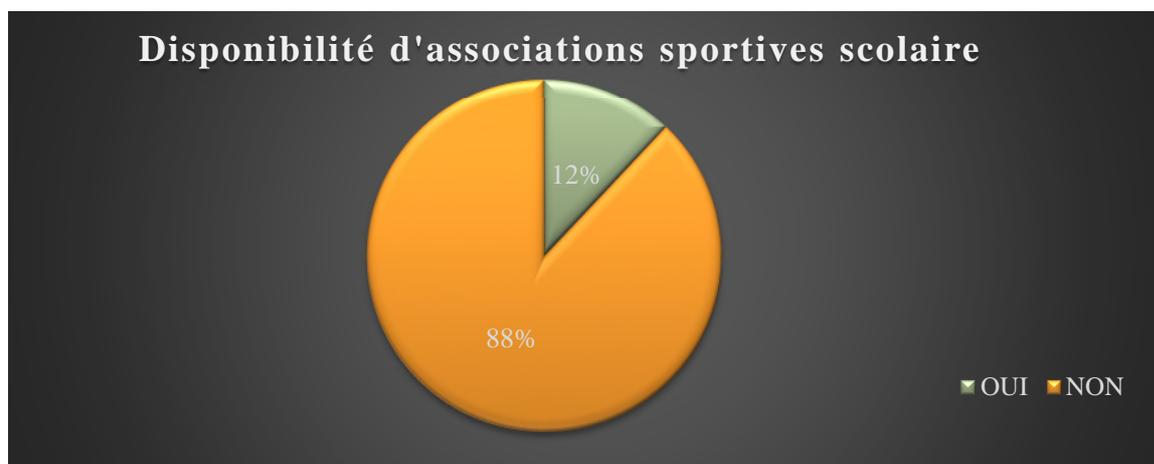
X<sup>2</sup> à α 0,05 écart significatif, la comparaison des résultats montre l'existence d'une différence significative.

D'après les résultats obtenus on constat que la majorité des enseignants (96%) déclarent que l'école ne s'implique pas dans des campagnes promotionnelle ou journées thématiques sur l'importance de la pratique sportive ce qui contribue à l'acquisition de connaissances et de compétences sportives, sociales, civiques et culturelles par les enfants, en assurant la cohérence entre les rencontres sportives et les apprentissages de l'EPS.

Des journées pédagogiques permettant des échanges avec les structures et les maîtres spécialisés afin de mieux comprendre les apprentissages et leurs difficultés et acquérir des outils pour remédier à ces difficulté. Ce constat nous renseigne sur la négligence de cette discipline.

**Tableau N°6** : relatif aux réponses de la question N° 6 :

Question	Réponse	Fréquence	Pourcentage	X <sup>2</sup> cal	X <sup>2</sup> tab
disposez-vous d'une association sportive dans votre établissement ?	Oui	6	12%	28,88	3,84
	Non	44	88%		
	Total	50	100%		

**Graphique n°6** : relatif aux réponses de la question n° 6 :**Analyse et interprétation des résultats :**

X<sup>2</sup> à  $\alpha$  0.05 écart est significatif, la comparaison des résultats montre l'existence d'une différence significative.

D'après les résultats obtenus on constat que la majorité des établissements (88%) ne disposent pas d'une association sportive malgré l'obligation de créé une association sportive dans chaque établissement.

Dans ce cadre, le support de l'association sportive apparaît facultatif, et ne jouent aucun rôle dans le développement des activités sportives à l'intérieur ou l'extérieur de l'établissement, ce qui ne donne pas la chance aux enfants de bénéficier des activités sportives et participer à la vie de l'association dans un but d'éducation à la citoyenneté et à la responsabilité et de veiller à l'application de la réglementation relative au contrôle médicosportif et à la protection de la santé.

L'animateur, enseignant d'EPS, doit être un acteur essentiel du dynamisme de l'association sportive scolaire. Du point de vue pédagogique, il élabore et met en œuvre le projet d'association sportive, organise les apprentissages et encadre les rencontres et

compétitions sportives, de veiller à l'éducation morale des pratiquants et de l'encadrement sportif, de permettre aux élèves réellement de s'associer à la vie sportive scolaire. Du point de vue administratif, il participe au bon fonctionnement de l'association.

**Tableau N°7** : relatif aux réponses de la question N° 7 :

Question	Réponse	Fréquence	Pourcentage	X <sup>2</sup> cal	X <sup>2</sup> tab
Avez-vous déjà Organisé des rencontres sportives au sein de votre établissement ?	Oui	9	18%	20.48	3.84
	Non	41	82%		
	Total	15	100%		

**Graphique n°7** : relatif aux réponses de la question n° 7 :



**Analyse et interprétation des résultats :**

X<sup>2</sup> à α 0,05, écart est significatif, la comparaison des résultats montre l'existence d'une différence significative.

D'après l'analyse des résultats obtenus, la majorité des enseignants (82%) n'ont pas d'intérêts à organiser des activités sportives entre les classes de l'école. Il ne faut pas négliger le rôle de la compétition dans la motivation des enfants, dans ce genre de situations l'enfant commence à concevoir le travail collectif comme moyen d'accéder au but suprême qu'est l'excellence. Cette évolution de l'esprit sportif de l'enfant se poursuit jusqu'à l'adolescence.

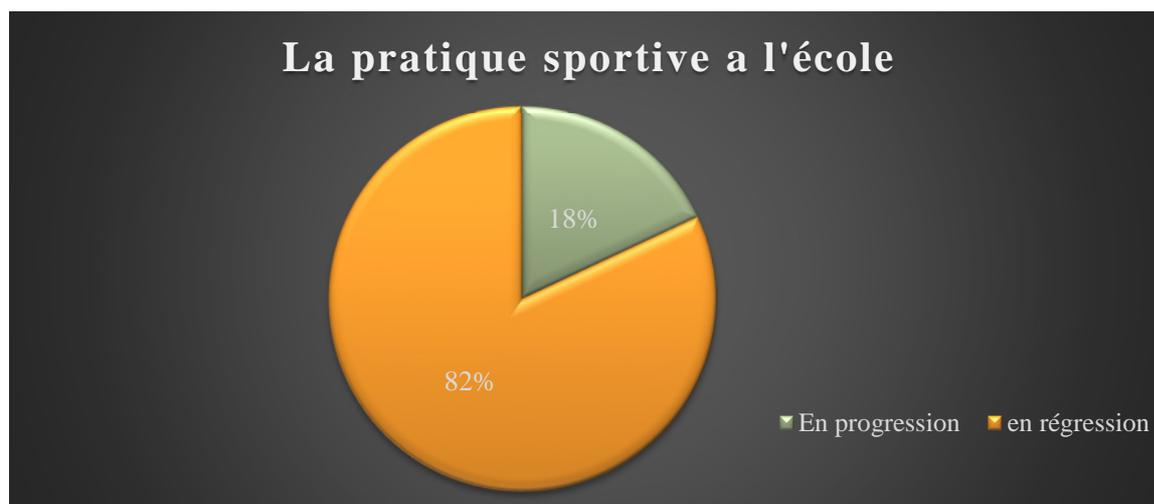
Par l'offre structurelle qu'elle propose et par le fait qu'elle fait siens les objectifs éducatifs poursuivis par l'EPS. De plus, contrairement aux clubs, elle permet aux enfants de

s’inscrire dans un vrai projet de groupe-classe, les résultats des rencontres sportives étant la plupart du temps comptabilisés en additionnant les résultats de chacun des enfants de la classe (tout le monde est concerné, chacun participe à la réussite de tous). Enfin elle permet par ailleurs aux élèves de découvrir et de vivre une première expérience associative.

**Tableau N°8 :** relatif aux réponses de la question N° 8 :

Question	Réponse	Fréquence	Pourcentage	X <sup>2</sup> cal	X <sup>2</sup> tab
comment voyez-vous la pratique sportive à l’école primaire ?	En progression	9	18%	20,48	3,84
	En régression	41	82%		
	Total	50	100%		

**Graphique n°8 :** relatif aux réponses de la question n° 8 :



**Analyse et interprétation des résultats :**

X<sup>2</sup> α 0.05, écart significatif, la comparaison des réponses montre que n’existe pas une différence significative entre les réponses des enseignants.

Selon 82% des enseignants l’EPS est en régression au niveau des primaires, l’EPS vit une situation de marginalisation. Les facteurs d’influence négative peuvent être d’origines diverses : le manque de qualification du personnel enseignant et les conditions matériels pour essayer d’expliquer et de comprendre ce manque d’intérêt pour une matière qui figure, pourtant, au programme scolaire officiel.

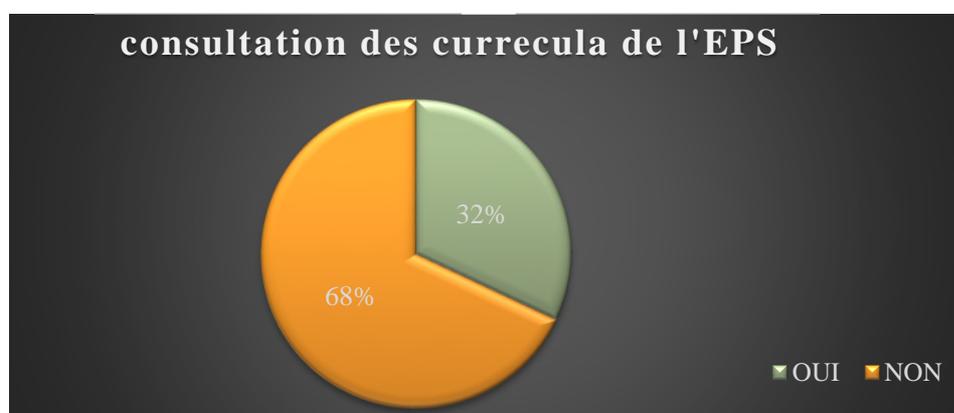
Nous pensons que cette situation revient au fait que les principaux acteurs de l'enseignement (les professeurs), de l'organisation (les directeurs) et de la formation (les inspecteurs) ont chacun une part de responsabilité. Le manque de motivation de ces catégories ne favorise pas le développement de l'EPS.

Des variables dépendantes et indépendantes viennent se greffer pour accentuer cette marginalisation. En effet, nous pensons que les conditions de pratique jouent un rôle primordial dans la qualité de l'enseignement de cette matière. Une comparaison avec des systèmes éducatifs, à travers le monde, montre toute la problématique posée par l'enseignement de l'EPS dans notre pays.

Enfin, nous pensons que dans le meilleur des cas, au niveau du cycle primaire, l'EPS reste une matière d'animation et ne peut pour l'instant avoir le statut d'une discipline d'apprentissage, pleinement intégrée au système éducatif.

**Tableau N°9** : relatif aux réponses de la question N° 9 :

Question	Réponse	Fréquence	Pourcentage	X <sup>2</sup> cal	X <sup>2</sup> tab
consultez-vous régulièrement les curriculums de l'EPS ?	Oui	16	32%	6,48	3,84
	Non	34	68%		
	Total	50	100%		

**Graphique n°9** : relatif aux réponses de la question n° 9 :**Analyse et interprétation des résultats :**

X<sup>2</sup> à  $\alpha$  0.05, écart significatif, la comparaison des résultats montre l'existence d'une différence significative.

Compte tenu des résultats on constate que 68% des enseignants ne respectent pas les programmes ministériels pour atteindre les objectifs de la formation en l'EPS, alors que ils gèrent les séances selon les caractéristiques des élèves, ils proposent des activités axée principalement sur le jeu car ils voient que l'enfant a besoin beaucoup plus du jeu ou il trouve plus de plaisir.

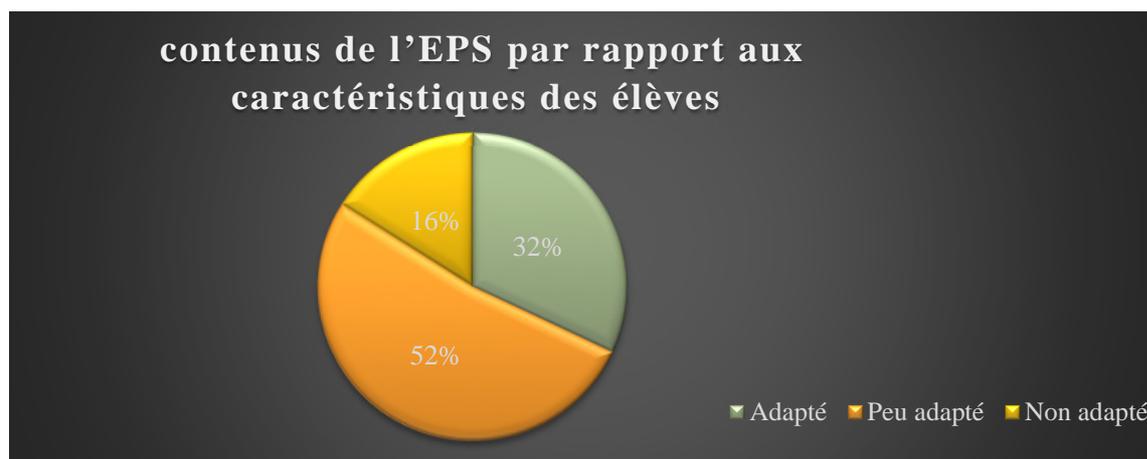
Les bonnes volontés ne peuvent faire que de l'animation. Ce qui signifie que l'apprentissage et les compétences inscrites au programme, sont reléguées pour plus tard, Les responsables des secteurs aussi bien de l'Éducation que de la Jeunesse et des Sports ont tendance à masquer cette réalité de l'inexistence de l'EPS et du sport à l'école primaire, les uns en arguant du fait de l'existence de programmes officiels d'enseignement en la matière, les

autres de quelques activités d'animation ponctuelles ou locales, où les enfants bougent très peu. Les conséquences de cette négligence peuvent être fâcheuses car nos enfants perdent l'occasion de bouger alors qu'ils sont dans ce qu'on appelle l'âge d'or de l'apprentissage moteur.

**Tableau N°10** : relatif aux réponses de la question N° 10 :

Question	Réponse	fréquence	Pourcentage	X <sup>2</sup> cal	X <sup>2</sup> tab
Comment trouvez-vous les contenus de l'EPS par rapport aux caractéristiques de vos élèves ?	Adapté	16	32%	9,76	5,99
	Peu adapté	26	52%		
	Non adapté	8	16%		
	Total	50	100%		

**Graphique n°10** : relatif aux réponses de la question n° 10 :



**Analyse et interprétation des résultats :**

X<sup>2</sup> à α 0.05, écart significatif, la comparaison des résultats montre l'existence d'une différence significative.

D'après l'analyse des résultats, on constate que la majorité des enseignants (52%) jugent que les contenus de l'EPS sont peu adaptés par rapport aux élèves.

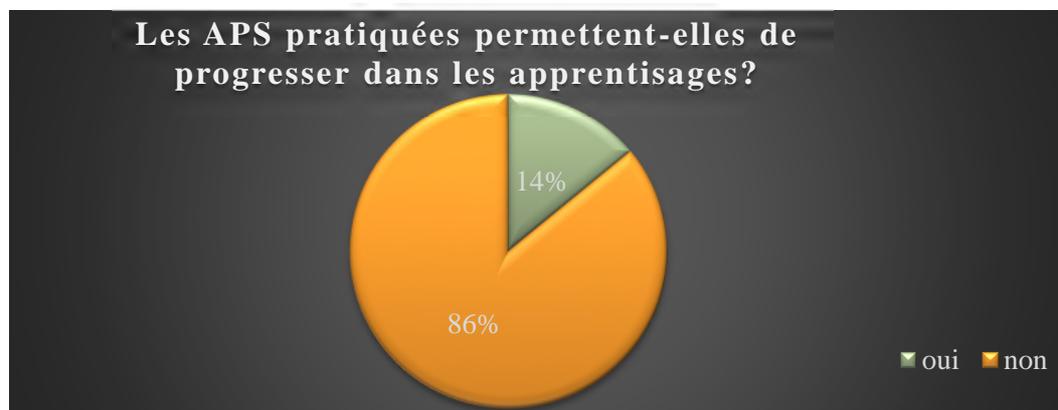
Les informations permettront d'émettre des recommandations pour l'amélioration et le développement de programmes et services plus adaptés à la réalité des enfants et d'évaluer la motivation face au maintien de la pratique régulière de l'activité physique.

Quel que soit le niveau de performance d'un système éducatif, il existe un tronc commun de fondamentaux qui sont autant des leviers d'action possibles, la formation initiale des enseignants, l'évaluation des élèves, l'utilisation d'indicateurs de performance pour mesurer les progrès au niveau des élèves comme des établissements, allouer les moyens en conséquence, l'adaptation des programmes d'enseignements aux besoin, la motivation des enseignants par un système de rémunération valorisant le développement des compétences et enfin la clarté de la politique éducative.

**Tableau N°11** : relatif aux réponses de la question N° 11 :

Question	Réponse	Fréquence	Pourcentage	X <sup>2</sup> cal	X <sup>2</sup> tab
Les a APS pratiquées sont-elles suffisantes pour progresser dans les apprentissages ?	Oui	7	14%	25,92	3,84
	Non	43	86%		
	Total	50	100%		

**Graphique n°11** : relatif aux réponses de la question n° 11 :



**Analyse et interprétation des résultats :**

X<sup>2</sup> à α 0.05, écart significatif, la comparaison des résultats montre l'existence d'une différence significative.

Compte tenu des résultats, on constate que 86% des enseignants jugent que les APS pratiquées ne permettent pas de progresser dans les apprentissages, par exemple si on prend cette compétence « maintenir l'équilibre pendant la réalisation d'un geste technique complexe » qui figure dans les programmes de l'EPS, (deuxième cycle, niveau quatrième

année) cette compétence on peut l’atteindre par la pratique de la gymnastique, mais l’obstacle réside dans l’indisponibilité de cette activité au niveau des écoles primaire.

**Tableau N°12 :** relatif aux réponses de la question N° 12 :

Question	Réponse	fréquence	Pourcentage	X <sup>2</sup> cal	X <sup>2</sup> tab
Les saines habitudes de vie sont-elles présentes dans votre plan ?	Oui à plusieurs reprises de l’année	11	22%	18,76	5,99
	Oui mais elles ne sont pas réalisés	31	62%		
	Non	8	16%		
	Total	50	100%		

**Graphique n°12 :** relatif aux réponses de la question n° 12 :



**Analyse et interprétation des résultats :**

X<sup>2</sup> à α 0.05, écart significatif, la comparaison des résultats montre l’existence d’une différence significative.

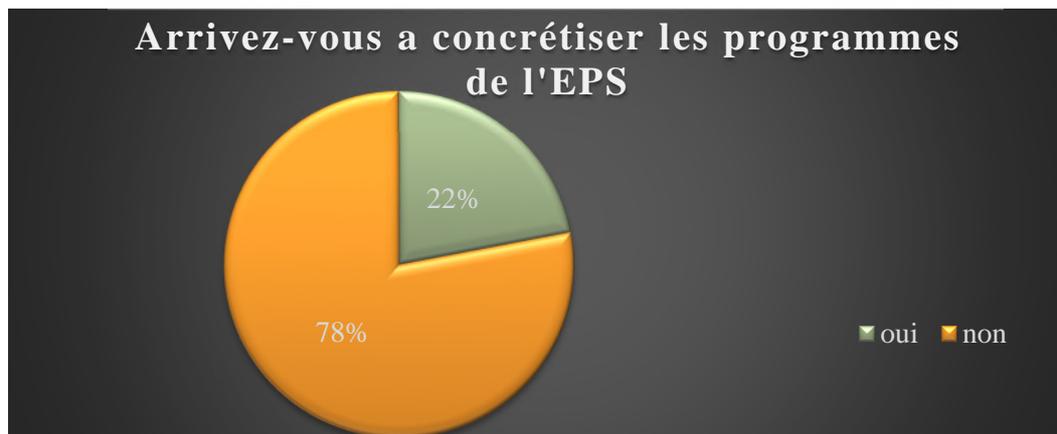
Selon les résultats, la majorité des enseignants (68%) reconnaissent que les saines habitudes de vie sont présentes dans leur plan mais elles ne sont pas réalisées, il semblerait que l’utilisation de l’analyse de cycle de vie apporte aux apprenants une vision transdisciplinaire de l’EPS, et facilite l’appropriation du développement par les enseignants et les apprenants. Le professeur d’EPS n’enseigne plus seulement des éléments constitutifs du geste technique sportif, il insère ce geste sportif dans un système plus complexe en proposant

un autre regard à partir de l'analyse du cycle de vie sportif. L'élève ne mesure plus sa performance métrique mais également la sociétale.

**Tableau N°13** : relatif aux réponses de la question N° 13 :

Question	Réponse	Fréquence	Pourcentage	X <sup>2</sup> cal	X <sup>2</sup> tab
Est-ce que vous arrivez à concrétiser les programmes de l'EPS au sein de votre établissement ?	Oui	11	22%	6,48	3,84
	Non	39	78%		
	Total	50	100%		

**Graphique n°13** : relatif aux réponses de la question n° 13 :



#### Analyse et interprétation des résultats :

X<sup>2</sup> à  $\alpha$  0.05, écart significatif, la comparaison des résultats montre l'existence d'une différence significative.

Selon les résultats obtenus on constate que la plupart des enseignants (78%) n'arrivent pas à concrétiser les programmes de l'EPS, cela renvoie à la qualité de la prise en charge et l'importance accordée à l'EPS par rapport aux autres métiers, on note aussi le mauvais respect des programmes.

**Tableau N°14** : relatif aux réponses de la question N° 14 :

Question	Réponse	Fréquence	Pourcentage	X <sup>2</sup> cal	X <sup>2</sup> tab
Avez-vous déjà reçu une inspection de contrôle dans cette matière ?	Oui	0	0%	50,00	3,84
	Non	50	100%		
	Total	50	100%		

**Graphique n°14** : relatif aux réponses de la question n° 14 :**Analyse et interprétation des résultats :**

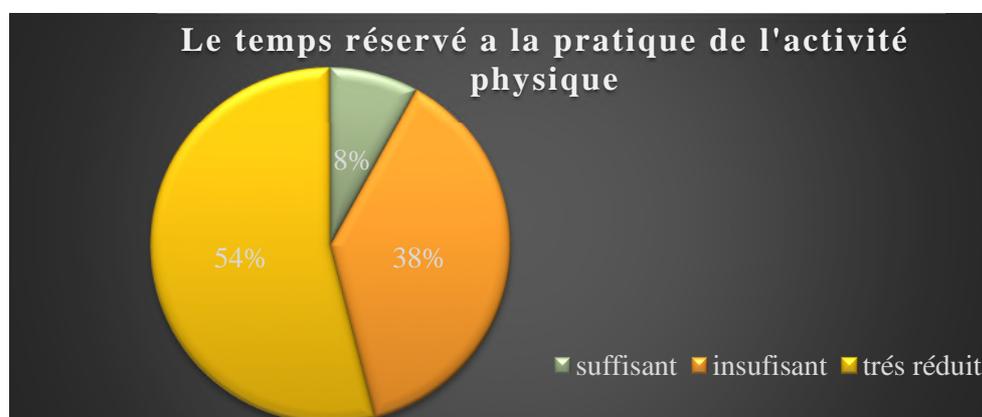
$X^2$  à  $\alpha 0.05$ , écart significatif, la comparaison des résultats montre l'existence d'une différence significative.

Donc nous devons retenir que 100% des répondants interrogés n'ont jamais reçu une inspection de contrôle dans cette discipline pour venir en aide aux enseignants en difficultés dans cette matière et les aider à effectuer le contrôle pédagogique.

Cette carence porte en elle le risque d'accréditer l'idée que l'EPS est une discipline mineure dans laquelle il est peu rentable de s'investir. Outre la question du contrôle des enseignements, il est tout aussi regrettable que l'EPS ne soit pas mise à profit au titre de ses intérêts pédagogiques et didactiques.

**Tableau N°15** : relatif aux réponses de la question N° 15 :

Question	Réponse	fréquence	Pourcentage	X <sup>2</sup> cal	X <sup>2</sup> tab
Est-ce que le temps réservé à l'EPS permet de réaliser les apprentissages ?	Suffisant	4	8%	16,37	5,99
	Insuffisant	19	38%		
	Très réduit	27	54%		
	Total	50	100%		

**Graphique n°15** : relatif aux réponses de la question n° 15**Analyse et interprétation des résultats :**

$X^2$  à  $\alpha$  0.05, écart significatif, la comparaison des résultats montre l'existence d'une différence significative.

Au sujet de temps réserve à la pratique sportive à l'école, ce tableau montre que 54% d'enseignants considèrent qu'il est très réduit et 38% insuffisant (les séances sont courtes, environ 45 minutes) avec moins de 4% du volume horaire hebdomadaire.

A titre comparatif, dans les pays de l'Union européenne, il est recommandé de pratiquer l'EPS trois heures par semaine (préconisent un taux variant de 12 à 15 % du volume horaire hebdomadaire) pour tous les cursus d'étude. Ce paramètre fait que l'enseignant est démotivé par le temps de pratique quand il s'agit de se former et de tirer un meilleur profit de cette matière adorée par nos élèves.

**Tableau N° 16 :** relatif aux réponses de la question N° 16 :

Questions	Réponses	Fréquence	Pourcentage	X <sup>2</sup> cal	X <sup>2</sup> tab
Avez-vous des infrastructures ?	Oui	6	12%	28,88	3,84
	Non	44	88%		
	Total	50	100%		
A-t-elles appartient à l'école ?	Oui	1	16,66%		
	Non	5	83,33%		
	Total	6	100%		

**Graphique n°16 :** relatif aux réponses de la question n° 16



**Analyse et interprétation des résultats :**

X<sup>2</sup> à α 0.05, écart significatif, la comparaison des résultats montre l'existence d'une différence significative.

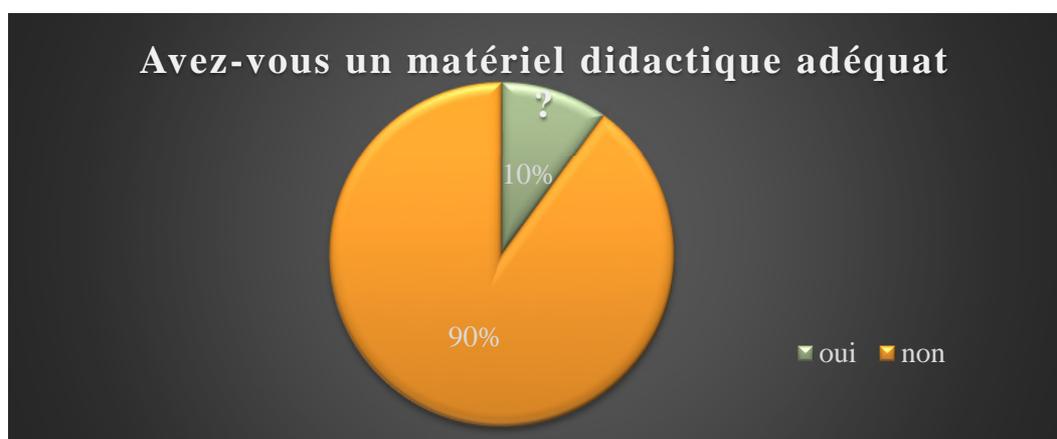
Par rapport aux installations sportives, ce tableau montre que 88% des enseignants, déclarent qu'il n'y a pas de structures adéquates. Alors que 12% des enseignants affirment qu'il y a des structures sportives et 84% de ses installations n'appartient pas aux écoles.

L'enseignement de l'EPS ne semble pas trouver une bonne organisation au Ministère de l'éducation et les établissements scolaires manquent d'infrastructures et d'équipement pour accompagner la formation à ce niveau.

**Tableau N° 17** : relatif aux réponses de la question N° 17

Question	Réponse	Fréquence	Pourcentage	X <sup>2</sup> cal	X <sup>2</sup> tab
Avez-vous un matériel didactique adéquat ?	Oui	5	10%	32	3,84
	Non	45	90%		
	Total	50	100%		

**Graphique n°17** : relatif aux réponses de la question n° 17



**Analyse et interprétation des résultats :**

X<sup>2</sup> à α 0.05, écart significatif, la comparaison des résultats montre l’existence d’une différence significative.

Quant au matériel didactique, seulement 10% de répondants interrogés affirment qu’il y a le matériel didactique dans les écoles primaires, et 90% affirment le contraire. Ce qui vient encore compliquer la situation. En effet, la mise œuvre de l’EPS nécessite, à des degrés divers, l’accès à un équipement spécialisé fixe et de matériel pédagogique, rarement présent dans les écoles.

Permettre aux enfants d’accéder à des activités physiques variées, attrayantes et sécurisées en termes organisationnel ou d’équipements et fournir les conditions matérielles et institutionnelles de pratique pour que les enfants puissent mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises.

**Tableau N°18** : relatif aux réponses de la question N° 18 :

Question	Réponse	fréquence	Pourcentage	X <sup>2</sup> cal	X <sup>2</sup> tab
La municipalité s'implique-t-elle dans l'école pour la pratique d'activité physique ?	Oui, en organisant des activités dans l'école et en prêtant ses infrastructures gratuitement.	2	4%	82,87	5,99
	Oui, mais un cout est relier pour les infrastructures.	1	2%		
	Non, aucune collaboration.	47	94%		
	Total	50	100%		

**Graphique n°18** : relatif aux réponses de la question n° 18



**Analyse et interprétation des résultats :**

X<sup>2</sup> à α 0.05, écart significatif, la comparaison des résultats montre l'existence d'une différence significative.

Au sujet de l'implication de la municipalité dans l'école pour la pratique sportive, 94% des enseignants déclarent qu'il y a aucune collaboration dans ce cadre. Cependant les besoins liés aux pratiques sportives scolaires recourent ceux des pratiques sportives organisées dans d'autres cadres telles que les activités relevant des communes.

## Questionnaire destiné aux parents d'élèves

## Présentation des tableaux statistiques :

Tableau N°19 : relatif aux réponses de la question N°1

Question	Réponse	Fréquence	Pourcentage	X <sup>2</sup> Cal	X <sup>2</sup> tab
Trouvez-vous que vous êtes quelqu'un qui fait beaucoup d'activité physique ?	Pas du tout	98	65,33%	72,36	5.99
	Un peu	35	23,33%		
	Enormément	17	13,33%		
	Total	150	100%		

Graphique n°19 : relatif aux réponses de la question n° 1.



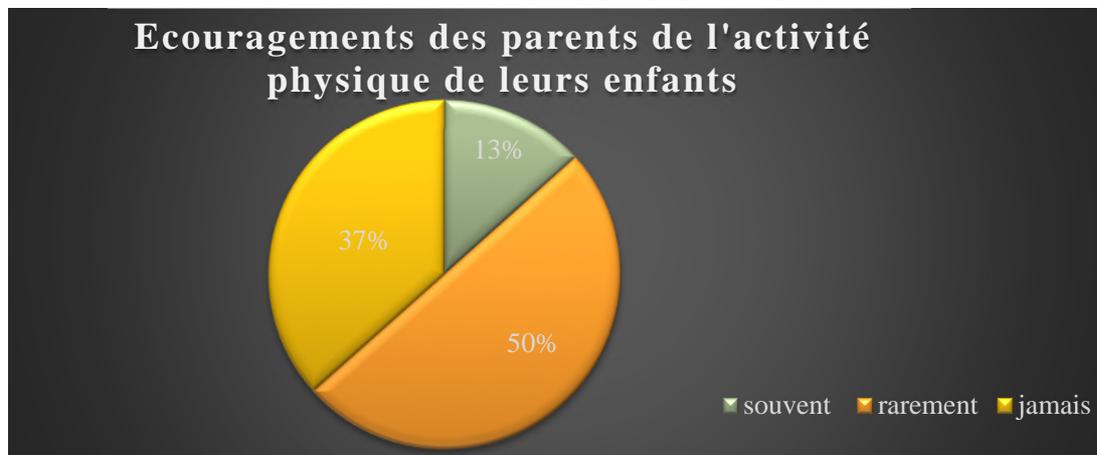
## Analyse et interprétation des résultats :

$X^2_{cal} \alpha 0,05$ , significatif, la comparaison des réponses montre l'existence d'une différence significative entre les parents qui pratiquent une activité physique et ceux qui ne pratiquent pas. D'après le tableau 64% des parents d'élèves ne pratiquent pas une activité physique.

Compte tenu des résultats qui sont affichées sur le tableau, on constate que la majorité des parents ne s'intéressent pas aux activités physique, cela du a plusieurs facteurs tels que le manque de motivation. Les comportements et les attitudes des parents attirent l'attention des enfants sur des considérations d'ordre moral.

**Tableau N°20** : relatif aux réponses de la question N°2.

Question	Réponse	Fréquence	Pourcentage	X <sup>2</sup> Cal	X <sup>2</sup> Tab
Encouragez-vous votre enfant à faire de l'activité physique à tous les jours ?	Souvent	20	13,33%	31	5.99
	Rarement	75	50%		
	Jamais	55	36,66		
	Total	150	100%		

**Graphique n°20** : relatif aux réponses de la question N°2.**Analyse et interprétation des résultats :**

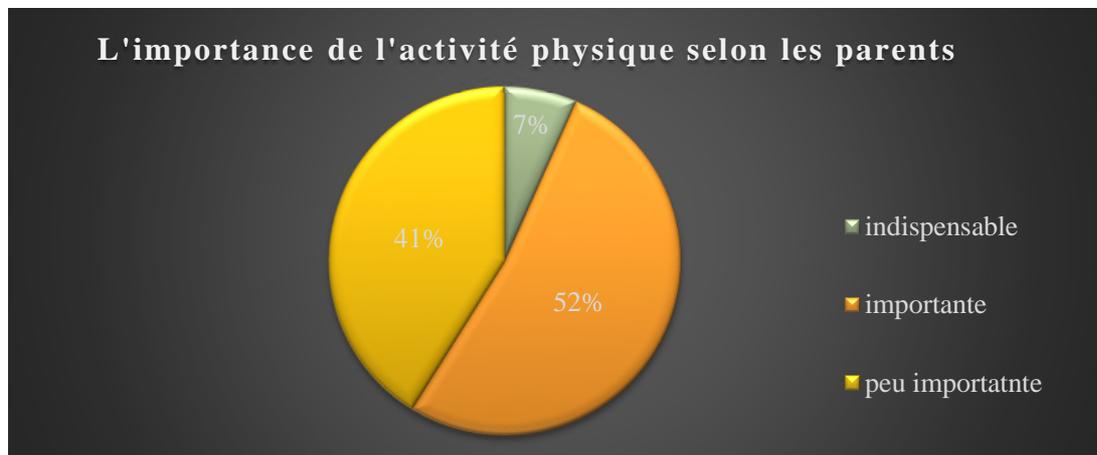
$X^2_{cal} \alpha 0,05$ , significatif, la comparaison des réponses montre l'existence d'une différence significative. Selon les résultats obtenus, 50% des parents encouragent rarement leurs enfants à pratiquer de l'activité physique.

D'après l'analyse des résultats on constate que les parents d'élèves n'encouragent pas leurs enfants à pratiquer le sport. . Les enfants ont une représentation et une attitude négative vis-à-vis l'activité physique, cette attitude sauvant dû au manque de motivation et l'absence des encouragements.

Ce comportement des parents peut entraine une stigmatisation qui pousse l'enfant à éviter la pratique sportive.

**Tableau N°21** : relatif aux réponses de la question N°3.

Question	Réponse	Fréquence	Pourcentage	X <sup>2</sup> Cal	X <sup>2</sup> Tab
Selon vous une activité physique pour votre enfant est-elle ?	Indispensable	10	6,66%	50,56	5,99
	importante	78	52%		
	Peu importante	62	41,33%		
	Total	150	100%		

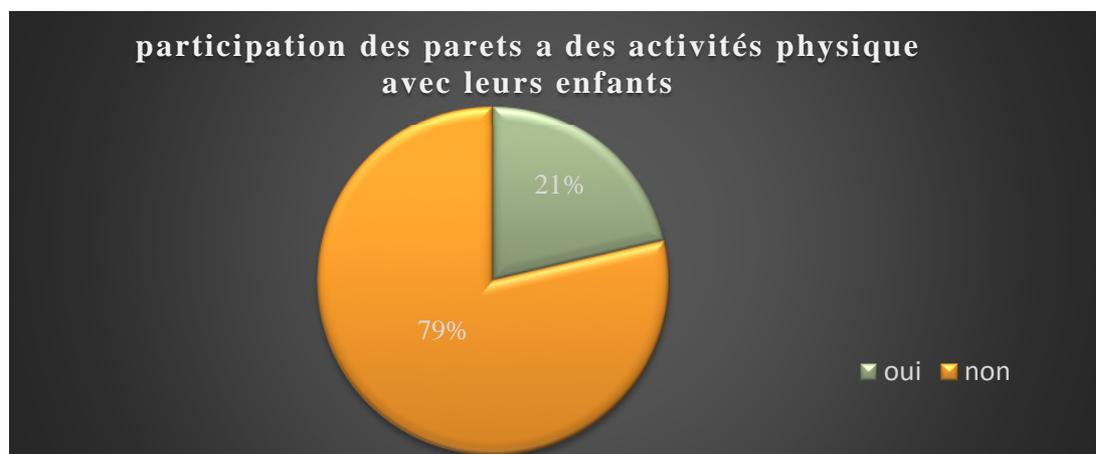
**Graphique n°21** : relatif aux réponses de la question N°3.**Analyse et interprétation des résultats :**

$X^2_{cal} \alpha 0,05$ , significatif, la comparaison des réponses montre l'existence d'une différence significative. D'après ce tableau 52% des parents affirment que l'activité physique joue un rôle important dans le développement de l'enfant, alors que seulement 7% jugent qu'elle est indispensable et 41% peu importante.

D'après les données de ce tableau, la majorité des parents pensent que l'activité physique joue un rôle important dans le développement de l'enfant, car elle est un moyen d'améliorer la santé, d'avoir un bon équilibre au niveau de la personnalité pour mieux vivre dans ce monde.

**Tableau N° 22** : relatif aux réponses de la question N° 4 :

Questions	Réponses	Fréquence	Pourcentage	X <sup>2</sup> cal	X <sup>2</sup> tab
Pratiquez-vous une ou plusieurs activités physiques avec votre enfant ?	Oui	32	21,33%	49,30	3,84
	Non	118	78,66%		
	Total	150	100%		
Si oui, à quelle fréquence ?	1 fois par semaine	10	31,25%	11,74	7,81
	1 fois par mois	15	46,87%		
	1 fois par an	3	9,37%		
	2 fois par semaine	4	12,50%		
	Total	32	100%		

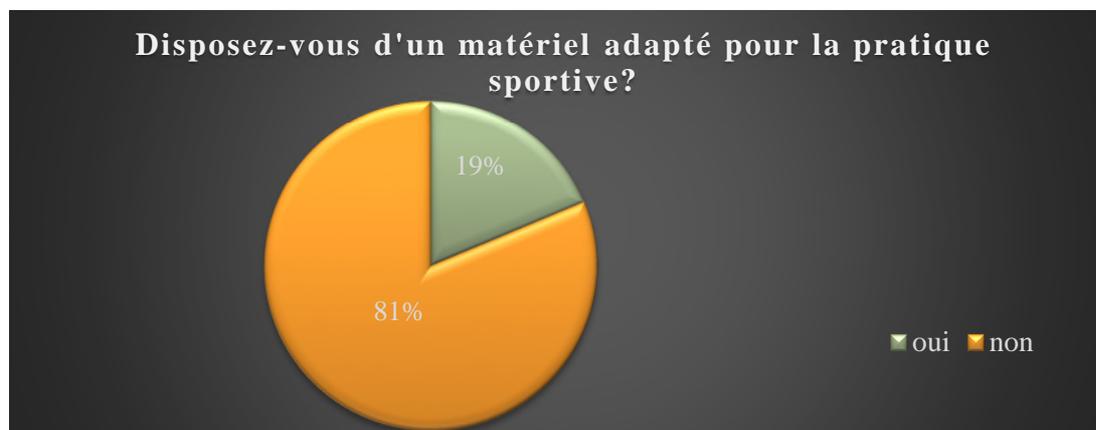
**Graphique n°22** : relatif aux réponses de la question N°4.**Analyse et interprétation des résultats :**

X<sup>2</sup>cal  $\alpha$  0,05, significatif, la comparaison des réponses montre l'existence d'une différence significative. D'après ce tableau 79% des parents affirment qu'il ne partage pas des activités physique avec leur enfants seulement 21% déclarent qu'ils participent avec leur enfants et cela avec des fréquences très faibles (une fois par mois pour la majorité).

Le rôle des parents dans ce cas n'est pas favorable car il existe bien une transmission des modèles sportifs des parents vers les enfants. Les parents qui pratiquent le plus, influencent la pratique juvénile de leurs enfants.

**Tableau N° 23** : relatif aux réponses de la question N° 5 :

Questions	Réponses	Fréquence	Pourcentage	X <sup>2</sup> cal	X <sup>2</sup> tab
Disposez-vous de votre propre matériel adapté pour la pratique sportive ?	Oui	28	18,66%	58,90	3,84
	Non	122	81,33%		
	Total	150	100%		
-Si non, quelle(s) en sont la(es) causes ?	Méconnaissance des pratiques	43	35,25%	59,56	7,81
	Inaccessibilité des lieux de pratique	59	48,36%		
	Peu d'intérêt pour les activités physiques	8	6,56%		
	Manque de temps	12	9,83%		
	Total	32	100%		

**Graphique n°23** : relatif aux réponses de la question N°5.**Analyse et interprétation des résultats :**

X<sup>2</sup>cal  $\alpha$  0,05, significatif, la comparaison des réponses montre l'existence d'une différence significative. D'après ce tableau 81% des parents affirment qu'ils ne disposent pas d'un matériel adapté pour la pratique sportive cela est dû selon la majorité des répondants à deux facteurs principale, l'inaccessibilité des lieux de pratique et la méconnaissance des pratiques.

Les différents facteurs qui conditionnent la pratique sportive dévoilent souvent des déterminants purement matériels (le coût des activités, la disponibilité d'équipements).

**Tableau N°24** : relatif aux réponses de la question N° 6 :

Question	Réponse	Fréquence	Pourcentage	X <sup>2</sup> cal	X <sup>2</sup> tab
Votre enfant pratique-t-il régulièrement une Activité Physique dans le cadre de sa scolarité ?	Oui	8	16%	23,12	3,84
	Non	42	84%		
	Total	150	100%		

**Graphique n°24** : relatif aux réponses de la question N°6.**Analyse et interprétation des résultats :**

X<sup>2</sup>cal  $\alpha$  0,05, significatif, la comparaison des réponses montre l'existence d'une différence significative. D'après ce tableau 84% des parents affirment que leurs enfants ne pratiquent pas régulièrement une activité physique dans le cadre de leurs scolarités.

Il ressort de cette lecture qu'un bon nombre d'établissement ne disposent pas l'enseignement de l'EPS pour permettre aux enfants de jouer et de bouger de manière à favoriser les comportements psychomoteurs à travers des activités motrices éducatives. Or, le jeune enfant a horreur de l'immobilité imposée, il a besoin de mouvement.

Nous pouvons retenir que l'importance accordée à cette matière par l'environnement scolaire et le manque de structures sportives adéquates, est à l'origine de l'absence de la pratique de l'EPS à l'école primaire.

**Tableau N° 25** : relatif aux réponses de la question N° 7 :

Questions	Réponses	Fréquence	Pourcentage	X <sup>2</sup> cal	X <sup>2</sup> tab
votre enfant participe-t-il dans des activités sportives au sein d'une association sportive ?	Oui	33	22%	47,04	3,84
	Non	117	78%		
	Total	150	100%		
Est-ce que c'est une pratique ?	Loisir	0	0%	33,00	3,84
	Compétition	33	100%		
	Total	33	100%		
Si votre enfants ne pratique pas une activité physique pourquoi ?	Absence totale des associations sportives	68	58,12%	33,37	5,99
	Les clubs ne sont pas en mesure d'accueillir	20	17,09%		
	Pas de club correspond à la discipline souhaité	29	24,79%		
	Total	117	100%		

**Histogramme n°25** : relatif aux réponses de la question N°7.**Analyse et interprétation des résultats :**

X<sup>2</sup>cal  $\alpha$  0,05, significatif, la comparaison des réponses montre l'existence d'une différence significative. D'après ce tableau 78% des parents affirment que leurs enfants ne pratiquent aucune activité physique au sein d'une association sportive, cela dû à l'absence de ces

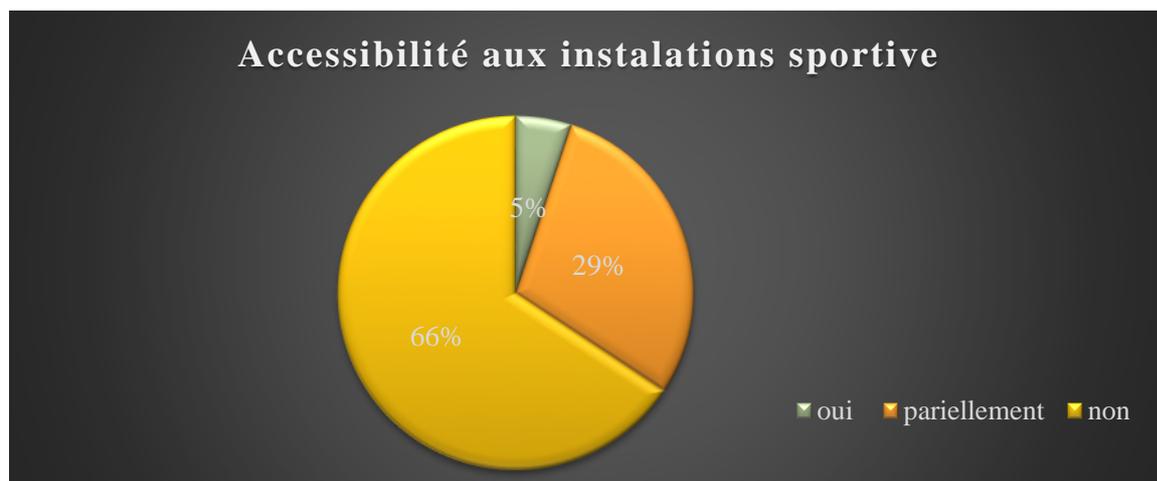
associations selon 58% d'entre eux. Un pourcentage très faible 22% indique la pratique des enfants d'un sport de compétition au sein des associations sportives ou clubs civils.

D'après les données de ce tableau, nous constatons que les enfants ne pratiquent pas d'autre activité physique que celle des cours obligatoires à l'école, et que le nombre limité d'association disponible dont leur seul objectif est la pratique de performance ce qui ne favorise pas la pratique sportive de loisir pour assurer la participation d'un plus grand nombre d'enfants.

**Tableau N°26** : relatif aux réponses de la question N° 8 :

Question	Réponse	Fréquence	Pourcentage	X <sup>2</sup> cal	X <sup>2</sup> tab
Le lieu de pratique à l'école est-il accessible ? (vestiaires, gymnase, sanitaires...)	Oui	8	5,33%	82,05	5,99
	partiellement	44	29,33%		
	Non	98	65,33%		
	Total	150	100%		

**Histogramme n°26** : relatif aux réponses de la question N°8.



#### **Analyse et interprétation des résultats :**

X<sup>2</sup>cal  $\alpha$  0,05, significatif, la comparaison des réponses montre l'existence d'une différence significative. D'après ce tableau les plupart des parents affirment l'inaccessibilité aux lieux de la pratique.

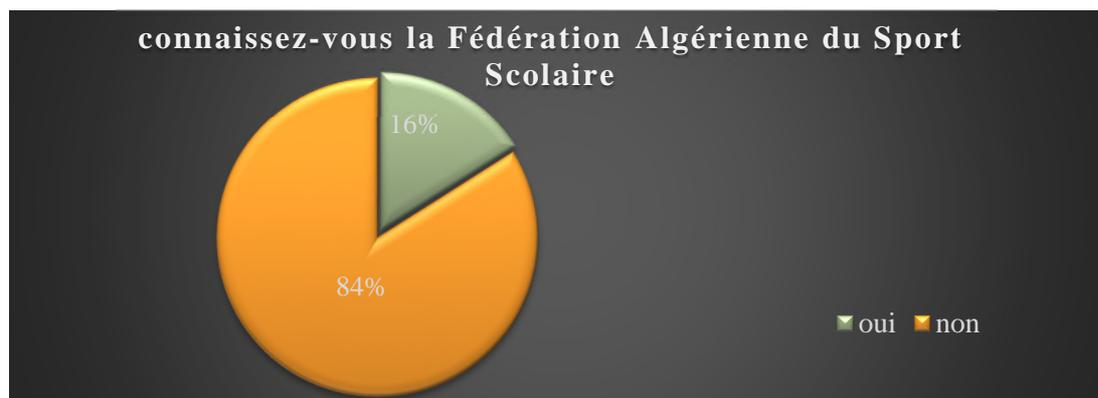
D’après le résultat on constat que y a un manque sensible des infrastructures dans la majorité des écoles primaires. Ils nous font même savoir que la plupart des séances de sport sont annulées en cas de mauvais temps, cela est dû à l’absence des salles de sport.

Le manque d’installations sportives est l’un des grands obstacles à la bonne mise en œuvre des activités physique à l’école.

**Tableau N°27** : relatif aux réponses de la question N° 9 :

Question	Réponse	Fréquence	Pourcentage	X <sup>2</sup> cal	X <sup>2</sup> tab
Connaissez-vous la Fédération Algérienne du sport scolaire (F.A.S.S) ?	Oui	8	16%	23,12	3,84
	Non	42	84%		
	Total	50	100%		

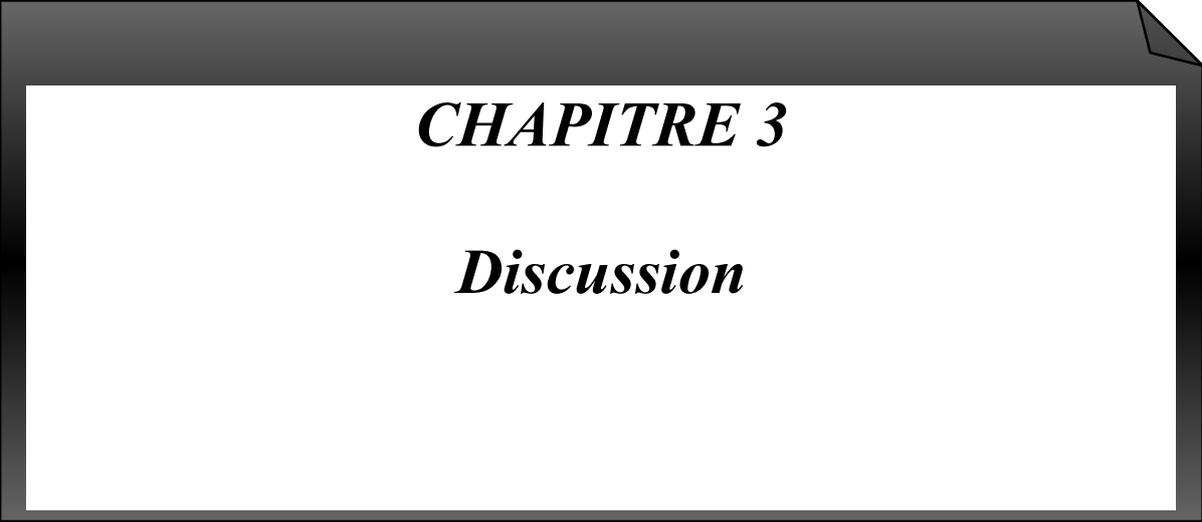
**Histogramme n°27** : relatif aux réponses de la question N°9.



**Analyse et interprétation des résultats :**

X<sup>2</sup>cal α 0,05, significatif, la comparaison des réponses montre l’existence d’une différence significative. Solen le tableau 84% des parents ils ne connaissent pas la fédération algérienne du sport scolaire.

D’après les données de ce tableau, nous constatons que la relation entre les établissements primaires et la fédération algérienne du sport scolaire reste insuffisante (manque de disponibilité et ignorance du sport scolaire).



***CHAPITRE 3***

***Discussion***

**Discussion des résultats relatifs à l'hypothèse du travail :**

Le principal objectif de ce travail était d'étudier les facteurs d'ordre institutionnels responsables du blocage de la promotion de l'activité physique au niveau des écoles primaires de la région de Bejaia.

Ces facteurs sont liés à l'importance accordée à l'activité physique par l'environnement scolaire, curriculums de l'EPS et leur application et l'absence des installations sportive, équipements et matériels didactique au niveau des établissements. Nos résultats accréditent cette idée.

Du fait de leur contexte social, les écoles sont des lieux importants pour promouvoir une activité physique favorable à la santé auprès des enfants. L'éducation physique à l'école est le vecteur le plus immédiatement accessible pour promouvoir l'activité physique. Il est donc nécessaire de faire tous les efforts possibles pour encourager les écoles à proposer des activités physiques à toutes les classes et tous les jours, au sein du programme ou en dehors et en coopération avec des acteurs de la communauté locale, afin de générer un intérêt durable pour l'activité physique chez tous les élèves. L'enseignant est l'un des principaux vecteurs de ce goût pour l'activité physique chez les enfants. Mais d'autres acteurs sont aussi importants, par exemple les éducateurs en maternelle, les entraîneurs des clubs de sports et animateurs des maisons pour jeunes et les parents (surtout pour les enfants de moins de 12 ans).

Pour multiplier les occasions d'apprentissage en éducation physique, différentes conditions doivent être remplies : disponibilités dans l'emploi du temps scolaire, nombre raisonnable d'élèves par classe, structures et équipements adaptés, bonne organisation du programme scolaire, procédures d'évaluation appropriées, qualification des professeurs et soutien des administrations pour créer des réseaux mettant en rapport les différentes parties prenantes de la communauté locale dans le domaine de l'activité physique et des soins de santé (par exemple les clubs de sport). Il est possible de promouvoir considérablement l'activité physique extrascolaire en rendant accessible les infrastructures sportives des écoles en dehors des heures de classe et par le biais de partenariats.

Comprendre comment l'évolution des contextes sociaux et scolaires influence la participation aux différents types d'activité physique est primordial pour créer et cibler des interventions efficaces et augmenter les niveaux de pratique de l'activité physique des enfants.

Ces enjeux impliquent de travailler à plusieurs niveaux. La promotion de la l'activité physique peut se décliner dans une large gamme d'interventions : des activités structurées telles que des classes d'éducation physique, des activités dans des environnements attrayants, du conseil et de l'accompagnement, des campagnes d'information et de l'événementiel. L'implantation de ces mesures nécessite la formation de professionnels qui seront engagés dans ces actions ainsi que de médiateurs et d'incitateurs. (P. Laure, E. Leleu, G. Mangin, 2008).

Les principaux résultats de notre étude révèlent que les facteurs inhibiteurs à la pratique sportive au niveau des écoles primaires sont liés aux trois aspects suivants :

### **1 : Peu d'importance accordée à l'activité physique par l'environnement scolaire**

- *Concernant les questions destinées aux enseignants (questions de 1 à 8)*
- L'absence des enseignants spécialiste en EPS, seulement 24% des enseignants ont une licence en éducation physique et sportive, cet obstacle contribuera à la difficulté de certains enseignants à formuler des objectifs et des critères d'évaluation pertinents, sans doute, le déficit en personnel d'encadrement qu'ils avancent soulève également la question de la pertinence des activités proposées par des animateurs qui méconnaîtraient les capacités motrices des enfants.
- Manque d'intérêt à la pratique sportive par les instituteurs, 64% affirment qu'ils ne pratiquent aucune activité physique les conséquences de cette négligence de la part des enseignants peuvent être fâcheuses car, quelles que soient la forme et la nature de l'intervenant dans l'école, le lien entre pratique sportive et réalité de l'offre sportive est fort. Un moniteur sportif spécialiste d'un sport collectif ou individuel, qui intervient dans l'école sur le temps scolaire ou en dehors de ce temps scolaire (atelier spécifique, par exemple) est bien souvent lui-même impliqué dans le club sportif local de la spécialité qu'il pratique. Dès lors, les élèves dont il a la charge auront de plus fortes chances de pratiquer, au sein d'un club, le sport auquel ils auront été initiés. Ce phénomène se vérifie si le professeur de l'école pratique lui-même une activité sportive.

- Selon l'avis des enseignants ; 36% considèrent que l'activité physique est peu importante, cela nous amène à soutenir l'argument que l'environnement scolaire accorde peu d'importance au cours de l'EPS, et le manque de motivation chez les enseignants surtout ceux qui ont pas suivi une formation dans ce domaine, d'après leurs réponses les enseignants semblent vouloir se débarrasser de cette matière qu'ils ne maîtrisent pas.

Au sein de l'ensemble des disciplines d'enseignement, l'EPS occupe une place originale où le corps, la motricité, l'action et l'engagement de soi sont au cœur des apprentissages. Il offre ainsi une complémentarité aux autres enseignements et assure l'indispensable équilibre du temps scolaire. En proposant une activité physique régulière, source de bien-être, il favorise l'acquisition d'habitudes de pratiques (souvent nées du plaisir éprouvé), et contribue à la lutte contre la sédentarité et le surpoids. Il participe ainsi à l'éducation à la santé (Behaim.G 2006).

- D'autre part 96% des écoles ne s'impliquent pas dans des campagnes promotionnelle ou journées thématiques et pédagogiques sur l'importance de la pratique sportive permettant des échanges avec les structures et les maîtres spécialisés afin de mieux comprendre les apprentissages et leurs difficultés et acquérir des outils pour remédier à ces difficulté.

Le groupe d'experts recommande la promotion de plus d'activités physiques en milieu scolaire sous forme ludique en particulier pour les jeunes enfants entrant à l'école primaire. Il attire l'attention sur la nécessité de sensibiliser le milieu de l'Éducation nationale à faire « bouger » tous les enfants y compris ceux présentant un handicap. Ces activités devraient être couplées avec une bonne éducation à l'importance d'une alimentation variée et équilibrée. Il recommande, pour les adolescents, un accès gratuit aux activités extrascolaires multisports (Inserm 2008).

- Dans ce cadre, le support de l'association sportive apparaît facultatif, et ne jouent aucun rôle dans le développement des activités sportives à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement, 88% des écoles ne disposent pas d'une association sportive ce qui ne donne pas la chance aux enfants de bénéficier des activités sportives et participer à la vie de l'association dans un but d'éducation à la citoyenneté et à la responsabilité et de veiller à l'application de la réglementation relative au contrôle médicosportif et à la protection de la santé.

La promotion de l'activité physique peut notamment être réalisée dans le cadre d'un partenariat entre les établissements scolaires, les associations sportives, les centres d'accueil périscolaire ou les collectivités territoriales. Dans ce contexte, elles peuvent permettre de s'ouvrir à d'autres activités proposées par ailleurs, être une première mise à l'étrier conduisant ensuite l'enfant à s'inscrire dans un club ou une association sportive. « Venez jouer ! » plutôt qu' « allez jouer ! » : à côté d'activités physiques et sportives plus traditionnelles, une offre d'AP orientée vers le jeu peut également être proposée. L'adulte propose des jeux de coopération favorisant les échanges et le partage et renforçant les liens sociaux dans le groupe et y participe avec les enfants ; les jeux proposés sont simples, traditionnels ou réactualisés, rapides à mettre en œuvre, pour que les enfants puissent se les approprier et les reproduire de façon autonome. L'esprit et les techniques d'animation sont essentiels (FLORENCE et col 2011)

- l'EPS vit une situation de marginalisation, selon 82% des enseignants l'EPS est en régression au niveau des primaires dans les meilleurs des cas, au niveau du cycle primaire, l'EPS reste une matière d'animation et ne peut pour l'instant avoir le statut d'une discipline d'apprentissage, pleinement intégrée au système éducatif. Nous pensons que cette situation revient au fait que les principaux acteurs de l'enseignement (les professeurs), de l'organisation (les directeurs) et de la formation (les inspecteurs) et même les parents d'élèves ont chacun une part de responsabilité. Le manque d'intérêt à l'activité physique ne favorise pas le développement de l'EPS.

Des acteurs de la santé tentent de proposer des programmes d'intervention afin de réduire les comportements sédentaires et améliorer l'état de santé générale de la population. La plupart des interventions qui ont pour but d'augmenter le niveau d'AP chez les enfants et les se sont faites en milieu scolaire, l'école a l'avantage de s'adresser à l'ensemble des enfants et semble être un endroit opportun pour promouvoir l'AP chez les jeunes (Blatchford et al. 2003). Le moment propice à l'AP des enfants dans cet environnement est les cours de l'éducation physique.

- *Concernant les questions destinées aux parents d'élèves (questions de 1 à 5).*
- Manque de motivation et d'intérêt à l'activité physique chez les parents, L'attitude des structures familiales vis-à-vis de l'activité physique semble négative, 64% des parents d'élèves ne pratiquent pas une activité physique, 50% des parents déclarent qu'ils encouragent rarement leurs enfants à pratiquer une activité physique, malgré selon leurs réponses la majorité considère que l'AP est très important.

Les parents peuvent influencer la pratique d'AP par leur attitude, ou plus directement, par une incitation à la pratique voire leur participation aux activités. Ils jouent bien sûr un rôle en tant que modèle sociétal mais aussi par leur capacité à moduler ou à contrôler les comportements de leurs enfants : encouragement à être actifs, inscription à des activités, accompagnement, contrôle du temps passé dans des activités sédentaires.

En dehors de l'école également, il faut encourager la participation des enfants à des activités physiques qui leur procureront du plaisir tout en leur permettant d'acquérir des habiletés motrices qui leur seront utiles, Les parents doivent encourager leurs enfants à aller jouer dehors, leur montrer des habiletés motrices de base (courir, grimper, sauter, lancer, attraper, etc.) et leur faire découvrir des activités physiques qu'ils pourront pratiquer toute leur vie, comme la natation, la bicyclette...etc. Ils devraient donner l'exemple en faisant de l'activité physique avec eux. Le temps que les enfants peuvent consacrer à des loisirs peu actifs, comme regarder la télévision ou jouer à des jeux électroniques, devrait être limité à un niveau raisonnable.

À une époque où le corps prend une place de plus en plus importante dans notre société, le sentiment que chacun porte à son corps devient un élément important de l'estime globale que chacun s'attribue. (Fox, 1997) parle de valeur physique perçue. Ce sentiment est modifié par la pratique d'une activité physique. Il est une source majeure de motivation à l'engagement et la poursuite de (Sonstroem, 1998).

- Une implication Faible des familles dans des activités physique ; seulement 21% des parents déclarent qu'ils partagent des activités physiques avec leurs enfants dont la majorité avec une fréquence très faible (une séance par mois). La pratique de l'activité physique représente un mode de vie et un comportement que la plupart des enfants apprennent de leurs parents.

En effet, les enfants des mères actives sont deux fois plus actifs que les enfants des mères inactives, jusqu'à trois fois si les pères sont actifs et jusqu'à six fois si les deux parents sont actifs (Aarnio et coll., 1997). La perception de l'activité physique de la part des parents influence également la pratique de l'activité physique des enfants (Trost et coll., 1997).

- Ils s'agira, entre autres, de revoir l'organisation des associations sportives, 78% des parents affirment que leurs enfants ne pratiquent aucune activité physique au sein d'une association sportive, cela dû à l'absence de ces associations selon 58% d'entre eux. Un pourcentage très faible seulement 22% indiquent que leurs enfants pratiquent une activité physique au sein d'une association sportive extra-scolaire et que cette pratique est une pratique de compétition (l'objectif principale reste la performance) ce que ne favorise pas la pratique sportive de loisir pour assurer la participation d'un plus grand nombre d'enfants.

Composantes importantes de la société civile, les associations sportives vont poursuivre leur développement tant elles sont soucieuses de leur autonomie, voire même de leur indépendance. Au contact de la puissance publique, elles vont contribuer à améliorer un nouvel espace culturel et éducatif de participation sociale, d'initiative, de concertation et de contractualisation autour du sport (Callède, 2001).

Un rapport mené dans les collèges et les lycées indique que l'activité physique bénéficie globalement d'une image très positive de la part des élèves (Benhaim 2007). Il souligne toutefois la nécessité de diversifier les activités proposées, de sortir d'une logique exclusive de performance, afin de mieux répondre aux attentes des élèves notamment des filles qui souhaitent pratiquer pour le plaisir ou pour découvrir des activités nouvelles et pour se retrouver entre amis.

En dehors de l'école également, il faut encourager la participation des jeunes à des activités physiques qui leur procureront du plaisir tout en leur permettant d'acquérir des habiletés motrices.

## 2- : curriculums de l'EPS et leur application

- *Concernant les questions destinées aux enseignants (questions de 9 à 15)*
- Défaut d'application des programmes de l'EPS : 68% des enseignants ne respectent pas les programmes ministériels pour atteindre les objectifs de la formation en l'EPS, ils proposent des activités axées principalement sur le jeu car ils voient que l'enfant a besoin beaucoup plus de jeu ou il trouve plus de plaisir. Ce qui signifie que l'apprentissage et les compétences inscrites au programme, sont reléguées pour plus tard. Les responsables des secteurs aussi bien de l'Éducation et de la Jeunesse et des Sports ont tendance à masquer la réalité de l'inexistence de l'EPS et du sport à l'école primaire, les uns en arguant du fait de l'existence de programmes officiels d'enseignement en la matière, les autres de quelques activités d'animation ponctuelles ou locales, où les enfants bougent très peu, alors qu'ils sont dans ce qu'on appelle l'âge d'or de l'apprentissage moteur.

Le programme est rarement concrétisé, (78%) des enseignants n'arrivent pas à concrétiser les programmes de l'EPS, cela renvoie à la qualité de la prise en charge et l'importance accordée à l'EPS par rapport aux autres métiers.

- **Contenus inappropriés aux caractéristiques des élèves ; (52%) jugent que les contenus de l'EPS sont peu adaptés par rapport aux élèves.** Le premier facteur qui nous semble important, l'enseignant est responsable de toutes les disciplines inscrites au programme. Il les enseigne lui-même directement, sans pour autant avoir les compétences disciplinaires nécessaires. Un approfondissement de l'analyse didactique des APSA et un travail de terrain avec des classes, pour rendre les enseignants compétents pour construire et mener des modules d'apprentissage adaptés à leur propre classe.
- Il existe un tronc commun de fondamentaux qui sont de leviers d'action possibles, la formation initiale des enseignants; l'évaluation des élèves, l'utilisation d'indicateurs de performance pour mesurer les progrès, l'adaptation des programmes d'enseignements aux besoins, la motivation des enseignants par un système de rémunération valorisant le développement des compétences d'enseignement des professeurs et des compétences de management des chefs d'établissement, et enfin la clarté de la politique éducative.

- Des apprentissages réduits à l'initiation dans quelque APS, 86% des enseignants jugent que les APS pratiquées ne permettent pas de progresser dans les apprentissages, par exemple si on prend cette compétence « maintenir l'équilibre pendant la réalisation d'un geste technique complexe » qui figure dans les programmes de l'EPS, (deuxième cycle, niveau quatrième année) cette compétence peut être atteinte par la pratique de la gymnastique, mais l'obstacle réside dans l'indisponibilité de cette discipline au niveau des écoles primaire. Une EPS pensée comme éducation motrice tendra à diversifier au maximum les pratiques. Il s'agit de confronter la motricité de l'élève à des sollicitations les plus diverses possibles, afin de permettre un développement tout azimut du système de ressources (Goirand, 1990)
- les maîtres ne sont pas inspectés dans la discipline, aucune inspection pour effectuer le contrôle pédagogique dans cette discipline, cette carence porte en elle le risque d'accréditer l'idée que l'EPS est une discipline mineure dans laquelle il est peu rentable de s'investir. Outre la question du contrôle des enseignements, il est tout aussi regrettable que l'EPS ne soit pas mise à profit au titre de ses intérêts pédagogiques et didactiques qui en font une discipline électivement propice à l'illustration pratique de propos récurrents tels que « conduire les élèves à construire leurs apprentissages »; « favoriser les interactions entre pairs » « formaliser le contrat didactique »...etc.
- Absence des objectifs relatifs à la santé, (68%) des enseignants reconnaissent que les saines habitudes de vie sont présentes dans leur plan mais elles ne sont pas réalisées, il semblerait que l'utilisation de l'analyse de cycle de vie apporte aux apprenants une vision transdisciplinaire de l'EPS, et facilite l'appropriation du développement par les enseignants et les apprenants. Le professeur d'EPS n'enseigne plus seulement des éléments constitutifs du geste technique sportif, il insère ce geste sportif dans un système plus complexe en proposant un autre regard à partir de l'analyse du cycle de vie sportif.

L'élève ne mesure plus sa performance métrique mais également la sociétale. Les objectifs relatifs à la santé n'apparaissent pas formellement dans ce programme mais ils irradiant tous les contenus d'enseignement à travers une éducation et une prévention dans trois domaines : la santé physique (activités motrices, hygiène de vie), la santé psychologique (veiller à un bon équilibre personnel) et la santé sociale (être bien au sein d'un groupe).

Au sein de l'ensemble des disciplines d'enseignement, l'EPS occupe une place originale où, le corps, la motricité, l'action et l'engagement de soi sont au cœur des apprentissages. Il offre ainsi une complémentarité aux autres enseignements et assure l'indispensable équilibre du temps scolaire. En proposant une activité physique régulière, source de bien-être, il favorise l'acquisition d'habitudes de pratique (souvent nées du plaisir éprouvé), et contribue à la lutte contre la sédentarité et le surpoids. Il participe ainsi à l'éducation à la santé (Behaim.G 2006).

- Un temps réduit réservé à la pratique sportive, 54% enseignants considèrent que le temps est très réduit et 38% insuffisant (les séances sont courtes, environ 45 minutes) avec moins de 4% du volume horaire hebdomadaire. Alors l'horaire effectif de pratique sera diminué à environ 30 minutes.

A titre comparatif, dans les pays de l'Union européenne, il est recommandé de pratiquer l'EPS trois heures par semaine (préconisent un taux variant de 12% à 15 % du volume horaire hebdomadaire) pour tous les cursus d'étude et de faire en sorte de ne pas axer uniquement sur la compétition sportive afin de ne pas décourager les élèves les plus faibles de la pratique d'activités physiques sanitaires.

### **3 : Peu de ressources disponible (installations, équipements et matériels didactique).**

- *Concernant les questions destinées aux enseignants (questions de 15 à 18)*
- Absence d'installations adéquates pour la pratique : 88% des enseignants, déclarent l'absence des structures adéquates. Alors que seulement 12% des enseignants affirment qu'il y a des structures sportives et 84% de ces installations n'appartiennent pas aux écoles. les principaux obstacles à la pratique sont le manque de temps, l'inadéquation des installations ou l'absence des espaces aménagés pour les activités physiques et sportives.

La possibilité d'accéder facilement aux activités physiques et en particulier aux infrastructures de proximité est un facteur de réussite important, (Booth et coll., 2001) mettent en évidence l'importance de la facilité d'accès aux structures de pratique comme facteur déterminant pour la pratique physique de l'enfant.

- Contrainte d'équipements et matériels, Quant au matériel didactique, seulement 10% de répondants interrogés affirment qu'il y a le matériel didactique dans les écoles primaires, et 90% affirment le contraire. Ce qui vient encore compliquer la situation.

En effet, la mise œuvre de l'EPS nécessite, à des degrés divers, l'accès à un équipement spécialisée fixe et de matériel pédagogique, rarement présent dans les écoles.

La mise en œuvre du programme d'EPS dans le premier degré suppose la réalisation d'activités qui, doivent être organisées de façon optimale et nécessitent des conditions particulières.

- Absence des partenaires extérieurs, au sujet de l'implication de la municipalité dans l'école pour la pratique sportive dont 94% des enseignants déclarent l'absence des collaborations dans ce cadre. La création de véritables connexions, entre les acteurs de cet environnement particulier (municipalités, équipe éducatives, associations de parents d'élèves, associations sportives,...etc.). Ainsi chaque acteur pourrait trouver sa place et exercer de manière optimale une influence positive sur la santé présente et future des enfants, L'Éducation physique ne peut produire son plein effet que si, dans son application, une collaboration étroite existe entre le corps médical et l'administration académique et le personnel enseignant.

Les professeurs des écoles montrent une forte attente vis-à-vis des partenaires extérieurs à l'école : aide à l'élaboration de projets et interventions en classe pour amorcer le travail et conduire l'enseignant à se sentir mieux assuré. L'intervention d'un intervenant extérieur doit également être un temps fort pour la motivation des enfants (Jourdan & Victor, 1998).

**Conclusion**

## Conclusion

À l'école primaire, l'activité physique est importante pour le développement de l'organisme de l'enfant. En effet, l'éducation intellectuelle et morale n'est pas indépendante de l'éducation physique et sportive. C'est dans cette optique que nous avons mené une étude sur « la problématique de la prise en charge de l'activité physique à l'école primaire ».

Cette étude nous a permis de déceler quelques problèmes qui freinent la promotion de l'activité physique. Les informations recueillies nous ont permis de constater que l'activité physique est mal abordée au niveau des écoles primaires. Les questionnaires réalisés ont été des outils méthodologiques sur lesquels nous nous sommes appuyés pour mener de façon assez convenable notre étude.

L'EPS est aujourd'hui de plus en plus importante dans le système éducatif. Seulement cet état de fait ne reflète pas la réalité ; parce qu'elle n'occupe pas une place de choix dans les emplois du temps des écoles. L'origine de cette situation découle du manque d'espace dans les écoles et l'insuffisance notoire d'infrastructures sportives pour la pratique, peu d'importance accordée à cette matière d'enseignement par l'environnement scolaire et aussi l'inapplication des curriculums de l'EPS.

La solution à ces problèmes reste l'aménagement et la sécurisation des différents sites sportifs entre autres. Cela doit être l'affaire de tous y compris les autorités scolaires, les collectivités locales et les populations elles-mêmes.

Les cours doivent être assurés par des professionnels de l'EPS, du moins sous leur contrôle pour donner aux élèves une formation de qualité.

Avec un volume horaire aussi bas, elle ne peut évoluer. IL est impératif de dégager, à son profit, des espaces, au niveau de l'emploi du temps de l'élève, plus vastes. L'idéal serait c'est qu'elle devienne quotidienne. Elle pourra jouer son rôle de discipline transversale. « Lire » une fiche de performances, « compter » sa vitesse de déplacement et « écrire » les moments de joie et d'amertume lors des interclasses, constituent des actions en conformité avec les objectifs de l'école.

La mise en place d'une commission sportive, regroupant tous les partenaires au niveau régional (fédérations sportives scolaires, association sportive, ministère des sports et représentants des collectivités territoriales) assurerait la complémentarité des différents aspects

## CONCLUSIONN

du sport à l'école. Ce pilotage renforcé permettrait une prise en compte effective des enjeux transversaux des pratiques sportives à l'école pour en faire un élément essentiel d'éducation, de formation et de socialisation.

Cette étude révèle aussi que l'EPS constitue une discipline plus que nécessaire à l'heure actuelle pour la formation des enfants à l'école et particulièrement à l'école primaire. Nous espérons les problèmes soulevés ainsi que les solutions proposées pourront être des éléments de contribution importants pour la relance l'activité physique à l'école.

# **Références bibliographiques**

## REFERENCES BIBLIOGRAPHYQUES

- 1)-**AARNIO M**, et al. Familial aggregation of leisure-time physical activity-a three-generation study. *Int J Sports Med* 1997, **18**: 549
- 2)-**ASPERSEN, K. E. Powell, G.M.** Christenson. "Physical activity exercise, and physical fitness, public Health Rep 1985, P 99.
- 3)-**Ball K et al.** Personal, social and environmental determinants of educational inequalities in walking: *J Epidemiol Community Health*(2007) 61:108-p14.
- 4)-**Blatchford P**, et al. The social context of school playground games: sex and ethnic differences, and changes over time after entry to junior school. *Brit. J. Dev. Psychol* 2003 p481
- 5)-**Benhaim-Grosse J.** Image des sports scolaires et pratiques d'enseignement au collège et au lycée 2005-2006. Les dossiers enseignement scolaire, 10/2007, n° 170 : p. 137
- 6)-**CALLÈDE JP.** Destins du « modèle français » du sport. Pouvoirs locaux. *Les cahiers de la décentralisation* 2001, **49** : p72-77
- 7)-**Collins, M. F. et Kay, T.** (2003). Sport and social exclusion. New York: Routledge. P, 78
- 8)-Conférence européenne de l'OMS sur la lutte contre l'obésité p4. Site Web : <http://www.euro.who.int>.
- 9)-**Davison K.K., Birch L.L.** Childhood overweight: a contextual model and recommendation for future research. *Obs Rev*2: 159-7
- 10)-**DEFORCHE B, ET coll.** Role of physical activity and eating behavior in weight control after treatment in severely base children and adolescents. *Acta Paediatr* 2005, p94.
- 11)-Direction du sport et de l'activité physique, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, p27. [www.kino-quebec.qc.ca](http://www.kino-quebec.qc.ca).
- 12)-**Duncan S et al.** A cohort-sequential latent growth model of physical activity from ages 12 to 17 years. *Ann Behav Med* 33:80. p9.

- 13)- **Dunn A.L, et al.** Physical activity dose-response effects on outcomes of depression and anxiety. *Med. Sci. Sport exerc.*, 2001. Review.
- 14)-Expertise collective, *Activité physique Contextes et effets sur la santé*, édition INSERM, 2008 rue de Tolbiac, 77013, page 472.
- 15)- Expertise collective. Edition Inserm, PARIS 2008 p 28
- 16)-**FLORENCE et col**, promouvoir l'activité physique des jeunes. Edition Insep, paris 2001 page 70.
- 17)-**Fox K.R.**-the influence of physical activity on mental well-being, *public. Heath. Nutr.*, 1999. 411-8 review.
- 18)-**Godin G et al.** Identifying factors associated with regular physical activity in leisure time among Canadian adolescents. *Am J Health Promot* (2005) p7.
- 19)-**Goirand, P.** Pour une conception unitaire de l'éducation physique : pratique polyvalente des APS. *Spirales*, 3, (1990). p7-15.
- 20)- Journal officiel république algérienne démocratique et populaire N° 39, correspond 31 juillet 2013, p5.
- 21)-**Jean-Claude C**, sport et santé, quel activité physique pour quelle santé, université Saint-Etienne, 2004, p9.
- 22)-**JESSEN N, GOODYEAR LJ.** Contraction signaling to glucose transport in skeletal muscle. *J Appl Physiol* 2005, p99
- 23)-**KIMM SY, et coll.** Relation between the changes in physical activity and body-mass index during adolescence : a multicentre longitudinal study. *Lancet* 2005, p366
- 24)-**LAMONTE et al.** Quantifying energy expenditure and physical activity in the context of dose response. *Med Sci Sports Exerc* 2001, p33.
- 25)-**MONNERT (J).** Les politiques sportives de collectivités territoriales. Paris. Edition Vigot. 1998, p188

26)-**Patrick LAURE, Emmanuelle LELEU et Grazia MANGIN**. Promotion de la santé des tout-petits par l'activité Physique : intérêts et obstacles. *Santé publique* 2008/3, N° 20, page 245.

27)-**P.E Duché. VAN Praagh**, activités physiques et développement de l'enfant. Edition Ellipses 2009, PARIS p 26.

28)-**R. LECA et M. Billard**, l'enseignement des APSA. Edition Ellipses 2005, PARIS p 25.

29)-**ROBINSON TN**. Reducing children's television viewing to prevent obesity: a randomized controlled trial. *Jama*. 1999, page 282.

30)-**REFUGGIR.**, obstacles épistémologiques à l'élaboration par des élèves de collège de leur techniques de nage. Laboratoire E.R.O.S Grenoble 1996.

31)-**R. Leca et M. Billard**, L'enseignement des APSA, édition ellipses 2005, p 25-26

32)-**Robling A et al**. Recovery periods restore mechanosensitivity to dynamically loaded bone. *J Exp Biol*.2001. 204:3389-99.

33)-study of the determinants of physical activity in rural fifth-grade children. *Prev Med* 1997, 26: 257-263

34)-**SONSTROEM RJ**. Physical self-concept. Assessment and external validity. *Exercise and Sport Sciences Reviews* 1998, n 28: 133-164

35)-**SEVE (C)**. Préparation aux brevets d'état d'éducateur sportif. TOME 3, Paris, Edition AMPHORA, 1998, p199.

36)-**STRONG WB**, et coll. Evidence based physical activity for school-age youth. *J Pediatr* 2005, p14.

37)-**STRONG WB**, et coll. Evidence based physical activity for school-age youth. *J Pediatr* 2005, p146

## **Dictionnaire :**

- Le petit larousse illustré. Edition 1998 p708.

# **Annexes**

***UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA***

***FACULTE DES SCIENCE HUMAINE***

***DEPARTEMENT DES STAPS***

## **QUESTIONNAIRE DE RECHERCHE**

Sur le thème

**« Les obstacles de la promotion de l'activité physique et sportive aux écoles primaires »**

Préparé par :

ACHACHE Abderrahmane

Monsieur, Madame, mademoiselle

Dans le cadre de la préparation de notre mémoire de fin de cycle, nous vous prions de bien vouloir répondre objectivement à notre questionnaire, afin de collecter et réunir les données nécessaires, pour la réalisation de cette étude.

Nous vous garantissons l'anonymat des informations que vous allez nous fournir et qui seront utilisées à des fins purement scientifiques.

Nous vous remercions d'avance pour votre participation

## QUESTIONNAIRE DESTINE AUX ENSEIGNANTS

**NB : Mettez une croix sur la case qui convient.**

*\*Importance accordée à l'activité physique*

**Q1) identification de l'enseignant ?**

-Diplôme obtenu : Licence EPS  Autre .....

**Q2) Pratiquez-vous une activité physique ?**

Régulièrement  rarement  Non

**Q3) Avez-vous suivi une formation dans le domaine de l'EPS ?**

OUI  NON

**Q4) Selon vous l'activité physique à l'école primaire elle est ?**

Indispensable  importante  Peu importante

**Q5) L'école s'implique-t-elle dans des campagnes promotionnelles en activité physique ou journée thématique ?**

Plusieurs fois durant l'année  une fois durant l'année  aucune

**Q6) disposez-vous d'une association sportive dans votre établissement ?**

OUI  NON

**Q7) Avez-vous déjà Organisé des rencontres sportives au sein de votre établissement ?**

OUI  NON

**Q8) comment voyez-vous la pratique sportive à l'école primaire ?**

En progression  En régression

*\*curriculum de l'EPS et leur application*

**Q9) consultez-vous régulièrement les curriculums de l'EPS ?**

OUI  NON

**Q10) Comment trouvez-vous les contenus de l'EPS par rapport aux caractéristiques de vos élèves ?**

Adapté  Peu adapté  Non adapté

**Q11)** Les APS pratiquées sont-elles vraiment suffisantes pour progresser dans les apprentissages ?

Oui

Non

**Q12)** Les saines habitudes de vie sont-elles présentes dans votre plan ?

Oui à plusieurs reprises de l'année et elles sont mis de l'avant

Oui mais elles ne sont pas réalisés

Non

**Q13)** Est-ce que vous arrivez à concrétiser les objectifs annoncé dans les programmes de l'EPS au sein de votre établissement ?

OUI

NON

**Q14)** avez-vous déjà reçu une inspection de contrôle dans cette matière (EPS) ?

OUI

NON

**Q15)** Est-ce que le temps réservé à l'EPS permet de réaliser les apprentissages ?

Suffisant

insuffisant

trop réduit

*\*Moyens disponible*

**Q16)** Avez-vous des infrastructures sportives pour la pratique de l'EPS ?

Oui

Non

-Où se trouve t- elle ? Dans l'enceinte de l'école

Hors de l'école

-Appartient-elle à l'école Oui

Non

**Q17)** Avez-vous à l'école un matériel didactique adéquat pour la pratique sportive ?

OUI

NON

**Q18)** La municipalité s'implique-t-elle dans l'école pour la pratique d'activité physique ?

Oui, en organisant des activités dans l'école et en prêtant ses infrastructures gratuitement.

Oui, mais un cout est reliev pour les infrastructures.

Non, aucune collaboration.

## Questionnaire destiné aux parents d'élèves

*Importance accordé à l'activité physique*

**Q1-** Trouvez-vous que vous êtes quelqu'un qui fait beaucoup d'activité physique ?

Pas du tout

un peu

énormément

**Q2-** Encouragez-vous votre enfant a pratiqué l'activité physique à tous les jours ?

Souvent

rarement

jamais

**Q3-** Selon vous une activité physique pour votre enfant est-elle ?

Indispensable

importante

peu importante

**Q4-** Pratiquez-vous une ou plusieurs activités physiques avec votre enfant ?

OUI

NON

-A quelle fréquence ?

2 fois par semaine

1 fois par semaine

1 fois par mois

1 fois par an

*Moyens disponible pour la pratique sportive.*

**Q5.** Disposez-vous de votre propre matériel pour la pratique sportive ?

Oui

Non

-Si non, quelle(s) en sont la(es) causes ?

Manque de temps

Peu d'intérêt pour les activités physiques

Inaccessibilité des lieux de pratique

Méconnaissance des pratiques

**Q6.** Votre enfant pratique-t-il régulièrement une Activité Physique dans le cadre de sa scolarité ?

Oui

Non

**Q7-** votre enfant participe-t-il dans des activités sportives au sein d'une l'association sportive ?

Oui

Non

-Est-ce que c'est une pratique de ?

Loisir

compétition

-Si votre enfant ne pratique pas une activité physique pourquoi ?

Pas de club correspond à la discipline souhaité

Les clubs ne sont pas en mesure d'accueillir mon enfant

Absence totale des associations sportives

**Q8-** Le lieu de pratique est-il accessible ? (vestiaires, gymnase, sanitaires...)

Oui

Partiellement

Non

**Q9-** Connaissez-vous la Fédération Algérienne du sport scolaire (F.A.S.S) ?

Oui

Non

## Résumé

Ce mémoire décrit les occasions de pratique d'activité physique offertes dans les milieux scolaires au niveau des écoles primaires de la région de Bejaia. Une enquête a été menée entre décembre 2014 et juin 2015 auprès d'un échantillon représentatif de 50 enseignants d'EPS aux écoles primaires et 150 parents d'élèves. Des questionnaires répertoriant les activités physiques et sportives (APS) offertes ainsi que les infrastructures et le matériel que possède l'école ont été complétés. Des analyses descriptives ont été effectuées pour chaque catégorie.

Les résultats montrent que les facteurs responsables sur le blocage de la promotion de l'activité physique au niveau des écoles sont d'ordres institutionnels, ils sont liés à l'importance accordée à l'activité physique par l'environnement scolaire, défaut d'application des curriculums de l'EPS et l'absence des installations sportive adéquates, équipements et matériels didactiques dans la majorité des établissements.